

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

Assurez-vous contre les Incendies.
Assurez-vous contre les Accidents.
Protégez vous et votre famille.

JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXI. — No 41.

QUEBEC, VENDREDI, 1^{er} JUILLET 1921

La Compagnie du "PEUPLE" Editeur

riétaire.

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire.
Montmagny.
Représentant
pagnes Angl
DEMAN
MONTMAGNY

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:
CANADA 1 an... \$2.00
6 mois... 1.00
Etats-Unis 1 an... 2.50
6 mois... 1.25

Strictement payable d'avance

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 22 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1922 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

Anselme E. Normand

MANUFACTURIER

d'Engins à Gazoline, Moulins à Battre "Champion de Montmagny", et toute espèce d'ouvrage.

Réparation de machines de toutes sortes faites avec promptitude.

SPECIALITE: Réparation engins à gazoline.

Une visite est sollicitée.

Assurance-Automobile

Je puis assurer votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par l'incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le vol ou larcin; les accidents du wagon de chemin de fer ou du vaisseau dans lequel se trouvait votre automobile, ainsi que contre les accidents de tous genres.

J.-C. HEBERT, Notaire,
Rue de la Station,
Montmagny, P. Q.

NOUVELLES DU DISTRICT

STE-ANNE DE LA POCAIERE

M. et Mme François Thiboutot, ainsi que leur fils, Louis-Philippe, sont venus, dimanche dernier, parmi nous.

Mariages:
Le 6 juillet, M. Joseph Sénéchal, de Saint-Jean de Dieu, unissait sa destinée à celle de Mlle M. B. Y. Lizotte. Les mariés, étaient accompagnés de leurs pères respectifs, MM. Charles Sénéchal et François Lizotte.

M. Emile Bérubé a uni sa destinée à celle de Mlle Yvonne Hudon. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs, MM. Alphonse Bérubé et Yvonne Hudon.

Le 5 juillet, M. Eugène Pelletier, a épousé Mlle Marie Louise Caron.

M. et Mme Joseph Garon de Saint-Denis, étaient de passage à Sainte-Anne, dimanche dernier, les hôtes de M. Léon Lévesque.

M. Théophile Massé, de Mont-réal, est en visite chez des parents.

M. A. Fournier, de Rivière-du-Loup, était, à Sainte-Anne, samedi dernier, pour affaires.

KAMOURASKA

Le 23 juin, eurent lieu, à Kamouraska, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Vve Louis Strappiana, Maitresse de Poste, décédée le 21, à l'âge de 73 ans et un mois, après 8 jours de maladie, laquelle fut remplie de mérites pour le ciel en raison même des durs sacrifices imposés.

Femme profondément chrétienne, mère d'un dévouement sans bornes, le vide qu'elle laisse ne saura jamais se combler, et tous ne forment qu'une voix pour exprimer leurs sincères regrets.

M. W. Lebel portait la croix. Porteurs du corps: MM. Joseph Gagné, Valentin Lauzier, Luc Richard, Honoré Beaulieu, Georges Langlais et François Laplante. MM. Louis Beaulieu, Joseph Michaud, Joseph Beaulieu et Napoléon Bouchard, les coiffeurs du drapeau.

Le service fut chanté par M. l'abbé Georges Guy, curé. Le choeur de chant, sous la direction de M. L.-J. Moreau, a très bien rendu la messe des morts, Vierge Sainte, par Mlle Exilia Tardif. "Miserere Mei", par M. L.-J. Moreau.

Offrandes de Messes: Un trentaine par la famille. M. l'abbé Ant. Picher, vicaire, Messes privilégiées. M. l'abbé Louis Richard vicaire à Saint-Camille, 3 messes. M. l'abbé Lucien Gauthier, de Lévis, messe d'affiliation de messes, J.-A. Pelletier.

PROTONOTAIRE, M. l'avocat et Mme Jules Langlais, Rivière-du-Loup, M. et Mme Elisabeth Thériault, Québec, Mlle L. Bégin, Québec, Famille Alfred Raymond, Québec, Mlle F. Leblanc, Famille du Dr Deschêne, Saint-Pascal, Mme C. Sirois, Dr et Mme J.-E. Sirois, Mme J.-O. Morin, Saint-Jean-Port-Joli, M. et Mme L.-J. Moreau, M. et Mme J.-E. Lefavre, Mlle Saint-Pierre, Saint-Pascal, Mme Georges Bruneau, M. et Mme Ed. Guy, Québec, M. René Tremblay, Mlle Synnot et Goulet, Mme et Mlle Lauzier, Famille François Gendron, Rivière-du-Loup, Mme Tiburce Dessaint, M. et Mme A. Beaulieu, Mme et Mlle Bélanger, M. et Mme Eugène Marchand, Rivière-du-Loup, M. et Mme J. Michaud, Mlle A. Raymond.

Bouquets spirituels: Mme H. G. Bégin, Famille Paul Bilodeau, Mme L.-C. Messier, M. et Mme L. Messier, Montréal, Mlle C. Stroppiana, Montréal, Famille Cyrille Lapointe, Thetford-Mines, M. et Mme Jos. Gagné, les Religieuses et les élèves du couvent des Soeurs de L'Assomption, Kamouraska, Famille Régis Leblanc, Mme J.-A. Moreau, M. et Mme W. Lebel, Mme W. Blais, M. et Mme Napoléon Bouchard, Mme Noël Tremblay, M. Cyrille Ouellet, M. et Mme Ger. Drapeau, Mlle M. Langlais, Mlle Horace Pelletier, M. et Mme Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle, Mme Vve P. Drapeau, MM. H.-O. et L.-S.-J. Lachance, Pont Saint-Maurice, Mmes Dugal et Beaulieu, M. et Mme Ths. Fournier, Mlle M. et A. Hudon, Mme Hon. Beaulieu, Famille Aug. Lapointe, M. et A.-M. Beaulieu, M. et Mme A. P. Bard, M. et Mme Théophile P. e-tier, M. et Mme Thérèse et Adine Tremblay, Famille Frs. Guénette, M. e Castonguay, Mme Roch Lec'erc, Famille Arthur Laplante, Famille Léon Roy, Mme et Mlle Louis Langlais, Famille Luc Richard, M. et Mme Jos. Beaulieu.

Lettres, cartes, télégrammes: M. L.-S. Messier, Montréal, Mme Paul Bilodeau, Famille Adolphe Stein, Rivière-du-Loup, Famille Gagné et Ménard, États-Unis, Mme et Mlle Ward, Mme et Mlle Sirois, Les Religieuses du couvent de Cabano, Les Religieuses de l'Ecole Normale de Saint-Pascal, Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, de Lévis, Les Trappistes de Saint-Romuald, Réverendes Soeurs Sainte-Claire d'Assise, de Saint-Honoré, C. N.-D. Montréal, Réverendes Soeurs, Saint-Blaise et Saint-Isidore, C. N.-D. Québec, M. l'abbé Joseph Hudon, Sainte-Anne de

PHARMACIE DU Dr Gagnon, MONTMAGNY

Assortiment nouveau et complet de bandages pour la hernie. Garanti pour tous les cas.

Tonique Tanlac: \$1.15 à bouteille (\$1.30 par la maille).

Toniques Hémogénéol Faguet (les plus efficaces connus). Pilules \$1.00, Vin \$2.00, Elixir \$2.50 l'envoi payé.

Vins de Salsepareille et Purificateurs du Sang: \$1.25 la bouteille.

Bonne Purgation du printemps: 50c la bouteille.

Lait de beauté: Excellente préparation pour rousseurs, masques, boutons à tête noire. Prix 75c.

Variété complète de Teintures à chapeaux.

Cameras et tous les accessoires pour la photographie.

La célèbre agence d'phonographes Victor et le meilleur choix de Records parmi 10,000 morceaux.

Les chocolats et bonbons de marque Page & Shaw; confiseries de qualités sans égales.

Les fameuses lignes Rexall, comprenant: Articles de caoutchouc, remèdes, articles de toilette extra, cigares de qualité, les fameux chocolats Liggett, parfumerie, cadeaux, vous trouverez à notre pharmacie toutes choses utiles et agréables.

Le Dr Gagnon continue à extraire les dents sans aucun mal au prix d'avant guerre, c'est-à-dire à 50 cts. la dent.

la Pocatière, Mme Eustache Marchand, Rivière-du-Loup, Mlle B. Marchand, Rimouski, MM. et Mmes Ger. Langlais, M. Fred. Tremblay, M. Albert Tremblay, M. Wilfrid Tremblay, Mlle J. Deschêne, Famille Thos. Pelletier, Mlle M. Eugénie Lebel, M. et Mme J.-B. Thibault, Mme A. Langlois, Mmes Denon et Laurie, Mme Scott, Mme O. Pelletier, Mme Jos. Ouellet, MM. et Mmes Maurice Hébert, Auguste Hébert, Mlle Hébert, Saint-Pascal, Famille Ernest Chouinard, M. Georges Chouinard, Mme P.-E. Côté, Mlle Côté, Saint-Pascal, M. et Mme Ant. Saint-Pierre, Chicoutimi, M. et Mme Arthur Dionne, Saint-Denis, Mme et Mlle Picher, Westbrooke, M. Louis Julien et sa famille, Montréal, Mme et Mlle Bérubé, Cambridge, M. et Mme Thos. Albert, Mlle M. Moreau, Bérubé, M. Alfred, J. Tanguay, Québec, Mlle Thon, Québec, M. et Mme M.-C. Anney, Québec, Mlle Jean Pelletier, Sainte-Anne, Mme Ths. Ward, Famille Pierre Bérubé, M. et Mme Napoléon Chassé, Famille Ed. Pelletier, Mme Jos. Leblanc, Mme et Mlle Desjardins, Saint-Denis, Mmes Bédard et Hamon, Montréal, Mlle Tardif, Saint-Pascal, Mlle Caroline Francoeur, M. et Mme Jos. Landry, Rivière-Moulin, M. et Mme Maurice Dion, Mmes Desjardins, Québec, Mlle Florida Lachance, Québec, Mlle Blanche Richard, Mme Bellavance, Mme et Mlle Martin, Saint-Pascal, Mme H.-N. Goudreau, Québec, Mlle A.-C. Dugal, Québec, M. et Mme Eugène Rouillard, Québec, Mme A.-D. Michaud, Mlle Irma Michaud, Montréal, Mlle B. Desjardins, Nashua, Mme Ling, Mass, Mlle Paton, Mme Ernest Michaud, Mme Arthur Pelletier, Saint-Roch-des-Aulnaies, Mme N.-C. Nicole, Mmes Arthur Bernier, Robert Picher, M. et Mme René Chalout, Mlle Chalout, Québec, Mme Roberge, Mlle Hudon, Black Lake, Mlle Côté, Fall-River.

La regrettable défunte laisse pour déplorer sa perte une fille, Emma, une sœur, Mme H.-G. Bégin, de Cabano, 3 frères, Evariste, Joseph et Léonce Gagné, des États-Unis. Elle était aussi la belle-sœur de Mme Ls. S. Messier et de Mlle C. Stroppiana, de Montréal.

Nos vives sympathies à la famille, si cruellement éprouvée.

R. I. P.

Horaires des trains à Montmagny

En force depuis le 1^{er} mai 1921

Trains allant à l'Ouest

No 1 Océan Limité, tous les jours, 3.01 a. m.

35 Local, tous les jours, dimanche excepté, 7.08 a. m.

3 Express Maritime, tous les jours, 12.33 p. m.

31 Local, tous les jours, dimanche excepté, 7.32 p. m.

29 Local, dimanche seulement, du 19 juin au 11 septembre inclusivement, 8.59 p. m.

Trains allant à l'Est

2 Océan Limité, tous les jours, 1.19 a. m.

32 Local, tous les jours, dimanche excepté, 8.48 a. m.

30 Local, dimanche seulement, du 19 juin au 11 septembre inclusivement, 8.48 a. m.

38 Market, samedi seulement, 2.42 p. m.

36 Market, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, 4.38 p. m.

4 Express Maritime, tous les jours, 5.27 p. m.

Les petits dépôts forment les grands capitaux

L'épargne pratiquée régulièrement vous donne des habitudes d'ordre qui commandent le succès. Ouvrez un compte d'épargne à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec — Fondée en 1860

La plus vieille Banque Canadienne-Française. 325 Succursales et Agences au Canada. Actif: plus de \$72,000,000.00. Correspondants dans le monde entier.

P. VALLEE Gérant.
Montmagny, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE DES TRAINS D'ETE

QUEBEC — MONTREAL

D'après l'heure normale de l'est. Pour convertir au système de l'économie de la lumière, ajouter une heure.

Départs de Québec, Gare du Palais:
7.40 A.M. — Dim. exc. — A Montréal, Gare Viger, 3.20 P.M.
12.30 P.M. — Quot. — A Montréal, Gare Viger, 10.45 P.M.
3.40 P.M. — Dim. exc. — A Montréal, Gare Viger, 8.40 P.M.
10.45 P.M. — Quot. — A Montréal, Gare Viger, 5.40 A.M.
Gare Windsor, 6.05 A.M.

Arrivées à Québec, Gare du Palais:
5.30 A.M. — Quot. — De Montréal, Gare Windsor, 10.20 P.M.
Gare Viger, 10.45 P.M.
1.45 P.M. — Dim. exc. — De Montréal, Gare Viger, 7.40 A.M.
2.00 P.M. — Quot. — De Montréal, Gare Windsor, 9.00 A.M.
9.15 P.M. — Dim. exc. — De Montréal, Gare Viger, 4.00 P.M.
C. A. LANGEVIN, Agent du traf.-voyag. Gare du Palais, Québec, Qué.
Représentant toutes les lignes de paquebots océaniques.

Maurice Rousseau, Alex. Chouinard, J. L. K. Laflamme

AVOCATS

Rousseau, Chouinard & Laflamme

Montmagny, P. Q.

LE PLUS GROS LABORATOIRE DENTAIRE du BAS DE QUEBEC EST CELUI DU

Dr E. BOLDUC

RUE DE LA STATION MONTMAGNY

Point n'est besoin de gageures ni de bluff pour le prouver, tout le monde le sait, vingt années d'expérience l'ont prouvé.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR. Dentiers en caoutchouc, en or, aluminium et cellulose. Ponts et couronnes en or.

Satisfaction garantie Bureau comme d'habitude. De 8 hrs a. m. à 5 hrs p. m. dans ma propriété de la rue de la station.

Docteurs Houle & Laforest

CHIRURGIENS-DENTISTES

Spécialités: Extraction des dents absolument sans douleur. Extraction des nerfs dentaires sans douleur, avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance.

Anesthésie locale: Au moyen de l'Acaine.

Anesthésie générale: Au moyen du Somniforme.

TOUT TRAVAIL GARANTI

BLOC ALPH. LABERGE

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, P.Q.

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L. C.R. AVOCAT

MONTMAGNY, P. Q.

OMER BERUBE

AVOCAT-PROCEUREUR

Rue du Dépôt, Montmagny.

Téléphone: Résidence, 24

Bureau, 113

L. D. E. ROUSSEAU

L.L.B. NOTAIRE

RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

Jos. C. Hébert

NOTAIRE

Commissaire de la Cour Supérieure

Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladie et Accident

Responsabilité Patronale.

Achats et Ventes de Débitants.

PRETS D'ARGENT

Rue du Dépôt, Montmagny

ELZEAR J. DUCHESNAY

L.L.L. NOTAIRE

Règlement de successions

Prêts d'argent

Rue du Dépôt, Montmagny

Dr Philippe Richard

MEDICIN-CHIRURGIEN

Ex-Elève des hôpitaux de Paris

CHIRURGIE GENERALE — Maladies des femmes et des enfants.

Rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY.

Tel. National No. 81

Dr Norbert Cloutier,

Médecin-Chirurgien

—ELEVÉ DES HOPITALS—

NEW-YORK

S'occupe de pratique générale.

Maladies de la peau, des voies urinaires et massages électriques

Ancienne résidence du notaire

BEAUBIEN,

Coin des rues S-Thomas et S-Paul

Téléphone No. 7. Montmagny.

Dr J. Thomas Gosselin

CHIRURGIEN-DENTISTE

RUE ST-LOUIS, Montmagny

—ELEVÉ DES HOPITALS—

Gradué de New-York

ADJUDIC, avec grande distinction de l'Université Laval

SPECIALITES: Opérations chirurgicales, Maladies des femmes et des enfants

Heures de bureau: JOUR et NUIT

J. ART. LARUE, EUGENE TRUDEL

C.A.L.L.C. C.A.L.L.C.

LARUE & TRUDEL

Comptables Licenciés (Chartered Accountants)

126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Picher

Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Eclaireurs, Compromis, arbitres, créanciers. Expertises.

J. C. AUDET

Artiste-Photographe

Rue Saint-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

Spécialité: Portraits au Crayon au Pastel et à l'Huile.

Nous posons tous les jours et par tous les temps, même les plus sombres.

Nous faisons l'enregistrement général. Ouvert le dimanche après-midi, de 1 heure à 5 heures.

TEL. National No 80.

Avis aux automobilistes

Tous ceux qui ont besoin de renseignements, au sujet d'assurances Automobile, soit contre le feu, soit contre les accidents, n'ont qu'à m'écrire ou me téléphoner et je leur fournirai avec plaisir.

JOS. C. HEBERT, Notaire

Rue de la Station, Montmagny, P.Q.

La Corporation d'Energie de Montmagny

MONTMAGNY POWER CORPORATION

Obligations Portant 1^{er} Hypothèque à 6 1/2

EMISSION TOTALE: \$600,000. DATEES DU 1^{er} NOVEMBRE 1919

Echéances: 1^{er} mai 1922 \$ 31000

" 1923 42000

" 1924 47000

" 1925 \$18,000

" 1926 \$21,000

Capital et intérêt payables en or, au choix du détenteur, à La Banque Nationale, à Montmagny et à Québec.

Les coupons d'intérêt sont payables les 1^{er} mai et novembre.

Coupons: \$100, \$500 et \$1000

Les obligations peuvent être rachetées par la compagnie, en tout ou en partie, à 102, plus l'intérêt, sur avis de trente jours, à chaque échéance d'intérêt.

FIDEICOMMISSAIRE:

M. Prudent Vallée, gérant de La Banque Nationale, à Montmagny.

OPINION LEGALE:

MM. Rivard, Chauveau & Marchand, avocats, à Québec, ont examiné et approuvé la légalité de l'émission.

IL NOUS RESTE UNE BALANCE DE \$250,000 QUE NOUS OFFRONS AU PAIR (100%) PLUS L'INTERET ACCRU.

LES FRANÇAIS SONT FURIEUX

L'acquiescement d'un criminel boche les a indignés et ils ont rappelé la mission française.

Paris, 9.—Le gouvernement français a informé les Alliés du fait qu'il a rappelé la mission française nommée pour suivre les procès des criminels de guerre qui sont actuellement jugés par la Cour Suprême allemande à Leipzig. Des pourparlers ont été échangés entre les gouvernements alliés concernant l'attitude que chacun devrait prendre à l'égard des sentences rendues dans les cas qui ont été soumis à cette cour. Les Français sont particulièrement indignés de l'acquiescement du lieutenant général Stenger qui était accusé d'avoir ordonné à ses subalternes de ne faire aucun prisonnier français et d'achever les blessés, comme de l'attitude hostile de la foule à Leipzig contre la mission française.

Les journaux commentent avec aigreur les résultats des procès conduits par la Cour Suprême, et quelques-uns vont jusqu'à dire que les troupes françaises devraient demeurer sur le Rhin tant que justice n'aura pas été rendue à la France.

L'AFFAIRE JOBIN

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9.—La Cour d'enquête hier après-midi, M. le juge Cusson condamna à subir son procès Raoul Berlinguette, demeurant 272 Wolfe, accusé d'avoir assassiné George Jobin, fourreur, dans le magasin de ce dernier au No 297 de la rue Amherst, dans la soirée du 14 mai dernier.

Nombre de témoins déclarèrent que Berlinguette ressemblait à un homme qui fut aperçu dans le voisinage de la boutique de Jobin vers l'heure à laquelle le meurtre est censé avoir été commis.

Seule Agarie Courtois cependant, affirme que Berlinguette se trouvait dans le magasin de Jobin très peu de temps avant l'heure probable de la tragédie.

Devant ces témoignages, le juge décida que des raisons suffisantes existaient pour envoyer l'accusé devant la Cour et son examen volontaire fut fixé au 14 juillet.

LE GRAND-TRONC

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9.—L'arbitrage de l'affaire du Grand Tronc qui doit éventuellement fixer la valeur des actions premières, secondes et troisièmes préférentielles et ordinaires entre les mains de souscripteurs anglais au chemin de fer du Grand Tronc, maintenant transféré au Gouvernement du Dominion et qui doit aussi décider du droit de propriété réel et du contrôle du système du Grand Tronc tout entier, a terminé son enquête hier après-midi à 4 heures et demie, après des discours contradictoires de MM. F. H. Phippen, Eugène Lafleur et A. W. Atwater, pour le Grand Tronc.

Tous les conseillers qui prirent part à ces longs débats, sans précédent au Canada, exprimèrent leurs remerciements et leurs félicitations aux arbitres, auxquels ces derniers répondirent de la façon qui convenait.

Le tribunal avait siégé continuellement, excepté un intermède de huit semaines depuis le 1er février.

SOMBRE AVENIR

Le premier ministre n'a pas une petite tâche devant lui à Ottawa.

Ottawa, 9.—Le premier ministre du Canada, le très honorable Arthur Meighen, quittera probablement l'Angleterre pour revenir au Canada vers la fin de juillet. Une lourde tâche l'attend à Ottawa, car plusieurs questions importantes actuellement sur le tapis exigent toute son attention.

Outre la situation politique qui, à la suite de l'élection partielle de Medicine Hat, mérite toute la considération du ministre, plusieurs sujets devront être longuement étudiés par le premier ministre et ses collègues du cabinet. Le premier ministre devra certainement réorganiser son cabinet afin de le renforcer et de le préparer à faire face aux élections générales qui auront lieu lorsque le recensement général aura été tout à fait complet. Parmi les autres questions dont M. Meighen devra s'occuper, celle du remplacement de vieux membres du Sénat qui sont disparus et devront être remplacés méritera une sérieuse étude de la part du chef du gouvernement. La création d'un bureau d'administration permanent pour les chemins de fer du gouvernement ne se fera que lorsque M. Meighen aura repris la direction des affaires du pays.

St-Jean d'Iverville, 9.—Un verdict de mort accidentelle causé par une arme à feu a été rendu par le coroner Chevalier lors de l'enquête relative à la mort de Vital Gaudreau 64 ans, qui a été tué avant hier par une balle alors que deux jeunes garçons s'amusaient à jouer avec un revolver dans une salle où le défunt était en train de téléphoner. Les enfants ne croyaient pas que l'arme fut chargée et personne n'est tenu responsable de l'accident fatal.

Sherbrooke, 9.—Un accident fatal est survenu près de Lennoxville, alors qu'un jeune homme du nom de Charles Gillanders a perdu la vie en se baignant dans la rivière St-François. La malheureuse victime, qui était âgée de 19 ans a été prise de crampes.



Avec les **CORDIAUX PRIMUS** vous pourrez préparer instantanément, avec de l'eau ordinaire ou de l'eau gazeuse, un breuvage délicieux, sain et rafraîchissant, ayant toute la saveur et l'arôme du jus de fruits mûrs, fraîchement cueillis. Au **LIME JUICE**, à l'**ORANGE**, au **CITRON**, aux **CERISES**, aux **MURES** ou au **SIROP DE VINAIGRE**.

Exigez-les de votre fournisseur.

Distributeurs :

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL.



A MONTREAL

La police de la commission des liqueurs a découvert pour \$45,000 d'excellentes boissons alcooliques.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9.—Deux raids ont été faits par les officiers de la Commission des Liqueurs de Québec et, comme résultat, la Commission s'est emparée de liqueurs pour un montant de \$45,000, lesquelles sont emmagasinées aux entrepôts de la Commission.

Dans un hangar près du Canal Lachine, les employés ont trouvé 141 barils contenant 48 bouteilles chacun et 47 boîtes de 36 bouteilles chacun. On dit que cette liqueur est de toute première qualité.

Un camion, qui partait justement pour une destination inconnue, fut empêché et l'on constata qu'il contenait une grande quantité de boissons.

On ne connaît pas les propriétaires des boissons confisquées.

BELLE CEREMONIE

Le Roi préside à l'inauguration de nouveaux quais où de grands paquebots pourront accoster.

Londres, 9.—Les travaux qui ont été faits aux quais de Royal Albert, à Londres, et qui permettront l'aménagement de grands paquebots de 30,000 tonnes dans un rayon de 7 milles de la Cathédrale de St. Paul, ont été inaugurés hier matin par le Roi George V.

Accompagné de la Reine, la Princesse Mary et le Duc d'York, le roi s'embarqua au Pont de Westminster et descendit la rivière en grande pompe. Le pittoresque passage royal fut aperçu de milliers de personnes alignées tout le long des berges de la Tamise.

Les nouveaux quais ont une superficie de soixante quatre acres et une surface navigable de deux milles. Ils font partie d'un projet de quinze millions de livres sterling pour l'amélioration des quais de Londres.

Le Roi George dans son discours d'inauguration, déclara que les quais recevraient des navires de taille bien supérieure à tous ceux qui étaient entrés dans le port jusqu'à ce jour. Ils sont outillés, on y a construit des bâtiments et placé des machines de plus modernes et de toute beauté, de sorte que les chargements peuvent être expédiés et reçus beaucoup plus vite dans toutes les parties du Royaume-Uni et des pays étrangers.

GUERIRA UN RHUME.—Parmi les maux qui affligent l'humanité, les plus communs sont les rhumes, qui, négligés, peuvent être causes de maladies sérieuses. L'Huile Electrique du Dr Thomas guérira promptement et sûrement l'inflammation des bronches et les renforcera contre les attaques subséquentes. Et comme elle adoucit l'inflammation, elle arrêtera le même la toux, parce qu'elle diminue l'irritation de la gorge. Faites-en usage et vous en aurez la preuve.

Condamnés à mort

Toute mouche, poux, punaise, coquerelle, etc., détruits en quelques minutes, avec le TUE-MOUCHE de J.-B. CHOUINARD. En vente partout, à 25c la boîte. Sur réception du prix, nous l'enversons par maille à nos frais.

Ecrivez pour échantillon gratuit Adresse : Le TUE-MOUCHE de J.-B. Chouinard, 1313, rue Ontario-Est, Montréal. Dépt en Gros : W. Proulx, Montmagny.

LE MERITE AGRICOLE

Le concours du Mérite Agricole aura lieu cette année dans la deuxième région. Ce concours, qui a lieu chaque année comprend un cycle de cinq régions qui sont visitées alternativement par les juges. La deuxième région comprend quinze comtés qui sont : Bagot, Brome, Compton, Drummond, Iberville, Missisquoi, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Saint Hyacinthe, Saint-Jean, Verchères, Yamaska.

La Médaille d'Or pour cette région fut décernée en 1916 à M. W. J. Lorrain de Howick, comté de Chateauguay. Par suite d'une révision faite depuis cette date, le comté de Chateauguay a été transféré de la deuxième région dans une autre de sorte qu'il ne fait pas partie du Concours de 1921.

Dans Yamaska, 19 concurrents se sont enrégistrés, 12 dans Brome, 11 dans Bagot, 9 dans Compton, et de 1 à 6 dans les divers autres comtés. Il y a cette année 82 concurrents, lorsqu'il y a cinq ans, il n'y avait que 70 inscriptions. Le nombre de concurrents augmentant, l'intérêt n'en sera que plus grand et les juges, qui commenceront leur visite dès la première semaine de juillet auront un lourd travail à accomplir avant de pouvoir proclamer l'heureux vainqueur de la Médaille d'Or du Concours de Mérite Agricole.

C'est le mercredi, 7 septembre qu'aura lieu au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec la grande célébration en l'honneur de tous les Lauréats, anciens comme nouveaux. L'Exposition Provinciale de Québec, qui a toujours porté une attention toute spéciale aux démonstrations agricoles, a préparé un programme très élaboré pour cette occasion et il n'y a aucun doute, tous les officiels, qui ont à cœur le progrès de l'Agriculture dans notre province prêteront leur concours afin de faire de cette célébration un succès sans précédent.

Que tous les cultivateurs se donnent donc rendez-vous au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec, le mercredi 7 septembre afin de profiter de cette fête organisée en leur honneur.

BAGOT

J.-E. Lafontaine, St-Hughes; Hughes Désautels, St-Hughes; Antonio Laforce Upton; Henri Allard, Upton; Alexis Beauregard, Ste-Hélène; Euclide Poitras, Ste-Hélène; Sam. Houle Ste-Hélène; Ulric Durocher, Clairvaux; Hectance Charpentier, Clairvaux; L.-H. Hébert, St-Simon; Wilfrid Fournier, St-Simon.

BROME.—James Rodger, Knowlton; Frank V. Fay & Son, Sutton; J.-W. Norcross, Foster; Claude-M. Buchanan, Knowlton; George-G. Foster, Knowlton; J.-R. & M. E. Tibbitts, Knowlton; Delphis Blanchette Sutton; Téléphone Laporte, Ste-Etienne de Bolton; P.-C. Clarke, Knowlton; H.-A. Blunt, Knowlton; A. Jeanson, South Stuckley; Adam Robertson, Brigham.

COMPTON.—Damase Bouffard, Martinville; Ovide Hébert, Ste-Edwidge; J.-B. Hébert, Ste-Edwidge; Pierre Fortier, Martinville; E.-A. Fortier, Martinville; Adélaïde Sénécal, La Patrie; Gédéon Côté, Martinville; M. Ste-Marie, Compton, R. No 2; Urbain Beaudoin, Compton.

DRUMMOND

Albert LeBel, S.-Félix de Kingsey; Arthur Simonneau, L'Avenir; Wilfrid Joly, S.-Marjorie; John Wilkinson Davidson, South Durham; Fortunat Houle, S.-Yvonne de Wendover; Théophile Houle, S.-Gervais de Grantham.

IBERVILLE

Ambroise Bédard, Sabrevois; Alphonse Gouneau, Ste-Brigide; MISSISQUII E.-H. Morgan, Bedford; Joseph Potvin, Farnham.

RICHMOND

F.-E. M. Robinson, Upper-Melbourne.

ROUVILLE

Joseph-A. Arès, S.-Césaire, Rouville; Henri Boulais, Marieville; Georges Arès, (succession) Marieville; J.-A. Viens, S.-Césaire.

SHEFFORD

Walter M. Wallace, Warden; Alfred Davidson, South Durham, R. No. 3; Drummond; P.-P. Fowler, Balcourt, R. No. 1.

SHERBROOKE. Samuel Jardine, Lennoxville.

STANSTEAD. J.-R. Davidson, Ayers Cliff; L.-A. Corriveau, Magog; W.-H. Bowen, Magog, R. Mo. 4; A.-E. Fish & Son, Ayers Cliff.

ST-HYACINTHE. Wilfrid Beauregard, Ste Damase; Albanie Nichols, La Présentation; Charles Messier, Ste-Marie Madeleine; J.-E. Beauregard, Ste-Damase.

ST-JEAN. Pierre Trahan, St-Jean; J.-A. Bouchard & Frère, St-Valentin; Emile Moreau, St-Jean No. 2.

VERCHERES. Jos. Beauchemin, Verchères R. No. 2.

YAMASKA. Philéas Traversy, N.-Dame de Pierreville; Josaphat Daneau, St-Elphège; Gonzalve Biron, St-Elphège; Mme Adélaïde Milette, Ste-Guillemme; Ulric Biron, Pierreville; Arthur Veilleux, St-Elphège; Arthur Lavallée, Ste-Guillemme; J.-Amable Vanasse, Ste-Guillemme; L. Adolphe Vincent, Ste-Guillemme; J. Étienne Lavallée, Ste-Guillemme; Adélaïde Cartier, Ste-Guillemme; L.-Joseph Farly, St-Elphège; Antonio Veilleux, La-Baie, R. No. 2; Urbain Faucher, St-Elphège; Wilbrod Michaud, Ste-Guillemme; Antonio Elie, La-Baie; Célestin Blais, St-Bonaventure; Simon Traversy, Pierreville; Donat Gagnon, St-Elphège.

Calgary, Alberta, 8.—Jusqu'ici, les conservateurs n'ont que onze candidats pour l'élection provinciale du 18 juillet. Il y a cinq candidats conservateurs à Edmonton, cinq à Calgary, et un à Stony Point. A Lacombe et à Pincher Creek, deux anciens conservateurs sont candidats indépendants. On compte neuf candidats ouvriers et l'on croit qu'il n'y en aura pas d'autres.

BEAU COURAGE

Une jeune fille est assaillie sur la route par une brute.

Pendant deux heures, elle se défend contre son assaillant.

St-Philippe de Laprairie, Qué., 8.—Mademoiselle Florida Savage, une institutrice de 25 ans qui fait la classe à St-Cloud, a été attaquée brutalement par une véritable brute mardi dernier alors qu'elle cheminait en compagnie de sa sœur Isolde, sur la voie ferrée. La jeune maîtresse d'école a résisté pendant deux longues heures aux attaques répétées de l'individu. Ses vêtements ont été déchirés et elle est actuellement au lit, souffrant de prostration nerveuse à la résidence de son père, qui est chef de la gare à St-Philippe.

Adélaïde Foelander, âgée de 19 ans est actuellement gardée dans la maison de St-Jean, en attendant l'enquête qui sera faite à ce sujet lundi prochain. Le jeune homme est accusé d'assaut contre les deux jeunes filles.

Voici comment l'incident s'est produit.—Mademoiselle Savage et sa sœur se rendaient à St-Cloud pour chercher quelques vêtements à l'école où la première jeune fille enseigne. Elles déboulèrent paisiblement sur la voie ferrée, quand un homme bondit devant elles, et sortant un couteau de sa poche, commença à leur faire des propositions qu'elles n'acceptèrent pas. Effrayée, Isolde Savage se mit à courir. Elle n'avait franchi qu'une faible distance quand elle tomba inanimée sur le sol. L'individu s'attaqua alors à mademoiselle Florida Savage qui, voyant l'utilité d'appeler au secours vu qu'il n'y en avait pas en vue, résista bravement, pendant deux heures, sous un soleil ardent, aux étreintes de la brute humaine qui, ne pouvant venir à bout de sa victime, cessa ses tentatives et prit la fuite.

Mlle Florida s'empressa alors de se courir sa jeune sœur toujours sans connaissance le long de la voie. Quant elle l'eut raménée, elle la conduisit à la maison la plus proche, d'où elle fit prévenir son père. M. Savage s'est mis aussitôt en communication avec le chef Lorrain de la Police Provinciale, qui lui conseilla d'organiser une battue et d'arrêter si possible, l'individu en question. Après de longues recherches on découvrit Foelander au milieu d'un champ. Comme il ne put expliquer sa présence en ce lieu, il fut capturé et conduit immédiatement à la prison de St-Jean où mademoiselle Savage l'a identifié comme son assaillant.

Cet incident a causé beaucoup d'émoi dans le district.

Petites Depeches

(Serv. de la Presse Canadienne)
Berlin, 8.—Le prince Philippe de Cobourg, frère de l'ex-tsar Ferdinand de Bulgarie, est mort à Cobourg. Il était le mari divorcé de la princesse Louise, fille du fameux feu roi Leopold de Belgique.

Londres, 8.—Le Roi a fait connaître hier qu'il mettrait le palais de Buckingham à la disposition du Premier Lloyd George pour y tenir la conférence proposée en vue d'étudier et de régler, si possible, la question Irlandaise.

Montréal, 8.—Geoffroy Côté a été tué hier après-midi par un convoi près de la gare du C. P. R. à St-Jean. Un garçonnet de dix ans, Lucien Beaulieu, de St-Laurent, s'est fait aussi tuer dans le même temps par un cheval. Les deux accidents ont été rapportés aux autorités et deux enquêtes seront tenues aujourd'hui.

Paris, 8.—Il a été dit que le 20 août, jour de la Saint-Etienne, qui est le jour de la fête nationale en Hongrie, l'ex-roi Charles tenterait de renouveler son aventure de Pâques. Cette date du 20 août a été arrêtée par les législateurs.

Medicine Hat, 8.—Le dernier décompte officiel des votes dans l'élection partielle de Medicine Hat donne une majorité de 10,764 à Robert Gardiner, le candidat des Fermiers. On a enregistré en tout 16,503 votes sur 20,061 électeurs. Les derniers résultats donnent à Gardiner 14,133 voix et 3,369 seulement au Colonel Spencer, le candidat du Gouvernement.

Iberville, 8.—Vital Gaudreau, de cette ville, âgé de 64 ans, a été tué instantanément d'une balle de revolver reçue dans la tête et qui a été tirée par Gérard St-Germain, 15 ans, de St-Jean. St-Germain et un autre petit garçon Siméon Contant, s'amusaient avec un revolver à la résidence de ce-

M. Wilfrid Charest poursuit M. Jos. Campeau en réclamation de compte pour une somme de \$1,207.

GUERIE DE TROUBLES INTERNES



Un dur travail avait miné mes forces et il me survint ensuite des troubles internes qui achevèrent de me déliter. Pour me remettre, je me suis mise au traitement des Pilules Rouges qui ont eu l'effet que je désirais, celui de me fortifier, de ramener le bon fonctionnement des organes affaiblis, de dissiper toutes mes douleurs. Après une couple de mois j'avais acquis de l'embonpoint et me portais très bien.—Mme J. Bernier, 167, rue du Parc, Manville, R.L.



Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les maladies qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue Denis, Montréal.

A IBERVILLE

Un jeune homme de 15 ans tue un homme de 64 ans en jouant avec un revolver

Iberville, 8.—Vital Gaudreau, de cette ville, âgé de 64 ans, a été tué instantanément d'une balle de revolver reçue dans la tête et qui a été tirée par Gérard St-Germain, 15 ans, de St-Jean. St-Germain et un autre petit garçon Siméon Contant, s'amusaient avec un revolver à la résidence de ce-

Ici-ci, pendant que Gaudreau attendait un appel téléphonique. Les deux jeunes avaient pointé à tour de rôle revolver l'un contre l'autre et fait fonctionner la gachette. Comme le revolver avait deux chambres libres, rien ne se produisit d'abord. Finalement St-Germain dirigea son arme vers la porte de la salle où était Gaudreau. Il pressa la détente et une détonation se fit entendre, avec le résultat que l'on sait.

M. Wilfrid Charest poursuit M. Jos. Campeau en réclamation de compte pour une somme de \$1,207.

MACDONALD'S

Cut Brier

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c
½ lb. Boîte 85c

Le Tabac avec un cœur

ROBOL

(Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaises digestions, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltee, Montréal.

Nouvelles du District

Suite de 1ère page

BERTHIER

Un superbe yacht de 32 pieds de longueur par 8 de largeur, coque en cèdre de la Colombie Anglaise. Engin Allemand Rottenburg; pouvant contenir 50 personnes et marche 12 nœuds à l'heure, d'une valeur de \$2,500, sera raffiné à Berthier En Bas, Co. de Montmagny le 17 juillet 1920. Cette raffie est au profit des œuvres paroissiales sous le patronage de M. le curé. Ceux qui désireraient profiter de cette occasion et se procurer des billets au prix de 25 cts, l'unité, 6 pour \$1.00 pourront s'adresser à :

J.-EDMOND BUTEAU,
Berthier En Bas,
Comté de Montmagny
8-2fs.

AR+AGH

M. Adélard Vallée, rentier du village, est dangereusement malade.

M. et Mme Théodore Morissette, de la Sarre, sont venus passer les vacances, chez leur mère, Mme Vve Eusèbe Morissette.

— M. Morissette, a fait l'acquisition d'une auto, Ford, pour ses vacances.

— M. et Mme Elise Lacroix, qui sont venus assister au mariage de leur frère, M. Joseph Lacroix, sont retournés, vendredi, le 1er juillet, à la Sarre, après avoir visité leurs nombreux parents.

M. et Mme Emile Turcotte, de Sainte-Apolline, ainsi que M. Alfred et Mlle Alida Turcotte, sont venus rendre visite, à leur grand-mère, Mme Vve Augustin Labbé et autres parents.

— Mme Adélard Lemieux et ses quatre filles, qui étaient à Lawrence, depuis octobre dernier, sont revenues au sein de leur famille, mercredi, le 29 juin. — Bienvenue.

NOTRE-DAMÉ DU ROSAIRE

M. le Curé Poulin a passé une dizaine de jours en promenade à la Beauce, chez ses parents.

— M. et Mme J.-E. Robichaud, et M. Hector Godbout, sont allés, mardi dernier, assister au Euchariste de Sainte-Euphrasie. Ils sont revenus tout à fait enchantés de leur soirée.

— Samedi soir, nous avons eu la visite de M. le ministre Perrault accompagné de son épouse et des députés Déchêne et Paquet. Chacun d'eux a prononcé un discours, qui fut vivement applaudi. Après le souper, prix chez M. Charles Mignault, ils sont repartis pour Montmagny, où ils étaient attendus.

— M. J.-E. Robichaud est parti pour une semaine à Saint-Eleuthère, Sully et Bretagne, par affaires.

— Les familles Nicole, de Saint-Philémon, sont venues en visite, dimanche, dans les familles Aubé et Lacasse.

M. Pierre Aubé, de Saint-Anselme, passe quelque temps chez son frère, Anselme Aubé.

— Dimanche, le 3 juillet MM. Wellie et A. Mignault et Mlle Catherine, Anna et Alma Collin, sont allés, à Saint-Eugène, visiter notre ancien curé, M. l'abbé Leclerc, et leur amie Mlle Gagnon.

Arrivés à vers 8.30 heures, ils assistèrent à la grande messe, et prirent un succulent dîner, au presbytère. Au retour, ils sont allés à Montmagny, visiter leurs parents et amis, et ont passé la soirée chez M. W. Walsh. Ils sont revenus le lendemain, enchantés de leur voyage.

SAINT-DENIS

Va et vient :

M. le Sénateur et Mme Thomas Chapais sont arrivés parmi nous pour la belle saison.

— M. et Mme Chs. Chapais, de Saint-Hyacinthe, ainsi que Mlle Anais Chapais, sont pour quelque temps chez M. Chs. Chapais, leur père.

— Mme Lamouche, ainsi que M. Denis Archambault, ainsi que Jean-Paul, Mlle Bédard, et Léo-Paul Rocher, Mme Edouard Desjardins et sa petite fille Marguerite, Mlle Delongchamp, tous de Montmagny, sont à la "Villa mon Repos" pour la belle saison.

Bienvenue à tous ces visiteurs.

— Mlle Eveline Garon est revenue d'un séjour de quelques semaines chez son père, M. Pierre Garon, à Notre-Dame du Portage.

— M. Paul Emile Caron, de Notre-Dame du Portage, est chez son oncle, M. Paul Dumais.

— M. et Mme Alexis Dumais, de Rivière du Loup, sont les hôtes de M. Joseph Hudon.

— Mlle Eulodie Bernard, après quelques semaines de repos à Québec, est revenue chez sa mère, Mme Edouard Bernard.

Sépulture :

Vendredi a été inhumée Mme Edouard Plourde, âgée de 69 ans.

Femme forte, vertueuse et très pieuse, elle laisse à tous un souvenir inoubliable. Disons tous une petite prière pour le repos de son âme.

— M. et Mme Joseph Dionne, ainsi que leur fils Georges et M. Chs. Eugène Dumais, de Sainte-Anne de la Pocatière, et Mlle Caron, de Saint-Roch, étaient à Saint-Denis, dimanche, chez M. Joseph Hudon.

Plusieurs de nos institutrices, qui faisaient la classe ici, la sont en repos dans leur famille pour le temps des vacances. A elles, ainsi qu'aux institutrices de la paroisse, nous souhaitons de bonnes et heureuses vacances.

ELGIN-ROAD

M. Arthur Jallbert et son fils, Fabien, de Sanford, Maine, étaient les hôtes de leurs beaux-frères, MM. Achille et Ernest Michaud, la semaine dernière.

— M. et Mme J.-D. Blanchette, sont allés visiter, des parents à L'Islet, la semaine dernière.

— M. et Mme Alphonse Fortin, et leurs enfants, étaient chez M. Ernest Michaud, dimanche.

— Mme Charles Duval, de Natchua, était en visite chez M. J.-B. Gachet, la semaine dernière.

— Mlle Léopoldine Saint-Hilaire, est pour quelque temps, chez son oncle, M. Zéphirin Saint-Pierre, à Saint-Roch des Aulnaies.

STE-LOUISE

M. Georges Pelletier, de Bras d'Apic, trait en visite chez ses frères, le 10 du courant.

— Mme Aurélien Saint-Pierre, de Natchua, N.-H., était en visite chez M. Noël Ancil, le 10 du courant.

— Amédée Bélanger, de Sainte-Perpétue, M. Laurent Dubé, de Montmagny, et M. Démétrius Martin, de Sainte-Anne de la Pocatière, étaient parmi nous, le 16 du courant.

— M. et Mme Polycarpe Bélanger, de Saint-Pamphile, étaient en visite, chez M. Nazaire Pelletier, la semaine dernière.

M. Arthur Pelletier, est allé à Sainte-Perpétue, la semaine dernière.

— M. Ernest Morin, de Saint-Damase, M. et Mme Barthélemy Cloutier, de Sainte-Perpétue, étaient chez M. Louis Morin, cette semaine.

— M. Arsène Bélanger, de la Côte des Chénies, était dans notre localité, le 8 du courant.

LEWISTON, MAINE

Mme Jos. Bélanger et sa petite famille, sont partis pour une promenade de deux mois, à Kamouraska, et autres endroits de la Province de Québec.

— M. et Mme John Blais, de Jackman, sont en promenade à Lewiston, chez leur beau-frère, M. Arsène Pénau.

— M. Arthur Remy et sa famille, sont partis, dimanche, en auto, pour Québec. Ils se rendront à Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, et autres villes de la Province de Québec.

— M. et Mme Jules Vézina et M. et Mme Oscar Côté, de Québec, sont à Lewiston, les hôtes de M. Samuel Saucier, de la rue Park.

— Le R. P. A. Bergeron, de Saint-Hyacinthe, le Dr N. Bergeron, M. M. Théodile et Eugène Bergeron, tous de Montréal, sont les hôtes de leur père, M. Eusèbe Bergeron.

— M. et Mme Emile Martineau et leur bébé, sont revenus d'une promenade à Québec.

— Mme Louis Cormier et son fils, de Lyster, P.Q., sont en promenade à Lewiston, les hôtes de M. David Cormier, de la rue Percé.

— M. Célestin Marquis, (née Marquerite Lévesque), est décédée le 5 du courant à l'Hôpital Sainte-Marie, à l'âge de 52 ans, née à Sainte-Luce, elle demeurait à Lewiston depuis une quarantaine d'années. Elle laisse dans le deuil, deux fils, Ferd. stationné au fort de Yukon, Ohio, et Georges, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu, le 8 du courant, à l'église Sainte-Marie.

— M. et Mme Pierre Lambert, sont partis, le 6 du courant, pour passer un mois de vacances, chez leurs parents, à Arthabaskaville, P.Q.

— Le Rév. M. Rosario Richard, curé de la paroisse Saint-Joseph de Waltham, Mass., est en visite, chez sa sœur, Mme Mayrand, avenue Lemaire.

— Intentions de mariages inscrites au bureau du Secrétaire municipal :

— M. Alph. C. Eustace et Aurèle Pelletier, Jos. Fortin et Marie-Anne Champagne, Alfr. Beaulieu et Juliette Binson, Franck Clukey et Philippine Hancourt.

— Mme Xavier Albert et Mlle Albert, sont parties, le 8 courant, pour Sainte-Anne de la Pocatière et Saint-Alexandre de Kamouraska.

— Le Frère Félix Joseph, des Frères Maristes de Montréal, est arrivé à Lewiston, pour un mois, l'hôte de son père, M. Antoine Vachon, de la rue Knox.

CAPE SAINT-IGNACE STATION

M. Albert Fournier, étudiant à Saint-Victor de Tring, passe la vacance chez sa mère, Mme Ph. Fournier.

— Mme Victor Bernier était de passage à Québec, mardi, chez sa mère, Mme William Caron.

— Mlle Alma Dallaire est partie pour un voyage à Cap d'Espoir, Gaspé, en visite dans sa famille.

— Nous avons eu, dimanche dernier, la bénédiction de nos ponts à la Perdrix, et l'autre à l'Anse à Gilles. A cette occasion, étaient de passage ici, l'Hon. Porreault, Ministre de la Colonisation, MM. Chs. A. Paquet, M.P.P., Aimé Deschênes, M.P., Henri Paquet et un grand nombre d'étrangers.

TROIS-SAUMONS

M. et Mme Fernand Saint-Pierre, du Lac Saint-Jean, étaient en voyage de nocces chez leurs parents, ces jours derniers.

— M. David Morin, de Saint-Roch des Aulnaies, étaient parmi nous, la semaine dernière.

— Mme Bernier, de Saint-Jean Port-Joli, ainsi que sa petite fille, est l'hôte de sa sœur, Mme Vve Jules Deschênes.

— Mme Vve Prudent Dubé est arrivée pour passer la belle saison parmi nous.

ILE AUX GRUES

M. Napoléon Filion, de Saint-Joachim, est venu visiter sa sœur, Mme Arthur Lachaine.

— Mme Godfroy Thivierge, Mlle Léontine, Marie-Anne, Marguerite et Cécile Thivierge et M. Lucien Thivierge, de Québec, sont chez des parents, pour un quinzaine.

— M. Joseph Thivierge et A. Savard, de Québec, étaient de passage à l'île, dimanche.

— M. et Mme Amédée Coulombe, M. et Mme Emile Gagné, M. et Mme Paul Vézina, de Montmagny, sont venus visiter leurs parents, dimanche.

— Mme Adélard Coulombe, de Montmagny, a passé quelques jours dans sa famille, la semaine dernière.

— Etaient en visite à l'île, dimanche, M. Côme Langlois, son fils, M. Joseph Langlois, Mme Adélard Lapointe et Mlle Valérie Langlois, de Lauzon.

— M. Napoléon Paquet, de Montmagny, est venu passer quelques jours chez des parents, la semaine dernière.

— Mlle Hélène Lavoie et Mlle Yvonne Lavoie sont de retour d'une promenade à Québec.

— Mlle Marie-Rose Lemieux, de Québec, est en visite chez son frère, M. Paul Lemieux.

— M. Georges Pinaud est retourné à Montréal, après avoir passé une huitaine chez son oncle, M. Fénélon Pinaud.

SAINT-PIERRE

(Spécial)

Visiteurs :

M. l'abbé Léon Létourneau, vicaire de Saint-Malo, accompagné de son ami, M. l'abbé Cyrille O'Connors, professeur au Séminaire de Montréal, a passé une semaine de vacances chez son père, M. Godfroid Létourneau. Ils sont retournés enchantés de leur voyage.

— Mme William Lynch, de Montmagny, est en visite chez sa sœur, Mme Jean Létourneau.

— M. Elzéar Létourneau et son fils, Jean, de North Bay, sont de passage chez leurs frères, MM. Godfroid et Joseph Létourneau.

CASCAULT

M. H. Vincent, de Loretteville, était en visite chez M. G. Coulombe, dimanche.

— M. et Mme Alphonse Thivierge, ainsi que leur fils, Jos., M. et Mme J. Ducharme, et M. R. Blanchet, de Saint-Malo, étaient, dimanche, en visite chez M. P. Picard.

— M. et Mme A. Langelier sont allés à Kamouraska, assister aux funérailles de M. C. Massé, père de Mme Langelier.

Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

— MM. René et Jos. Gagnon, de Québec, sont en visite chez M. L. Chevalier.

SAINT-ALEXANDRE

Dimanche dernier, à l'occasion du départ de M. Alcide Bouchard, pour le Monastère des Rédemptoristes de Sherbrooke, M. Pierre Bouchard, son père réunissait quelques parents et amis, pour une soirée intime. Tous se sont bien amusés, en tant que M. P. Bouchard, mère du Juvéniste, a bien rendu un chant patriotique, tandis que son fils, Alcide et sa sœur, Marie Luce, ont chanté, l'un, "Le fil cassé", l'autre "Comme à vingt ans". Mme J.-B. Guérrette et Mlle Paradis, ont rendu aussi des chants appropriés à la circonstance.

— Déclaration par M. Adélard Bouchard et Mlle Aline Leclerc. On remarquait aussi à cette fête, M. et Mme Jules Bouchard, grands-parents du héros de la fête, M. Elise Bouchard et sa famille, M. et Mme Arthur Leclerc, M. et Mme Alphonse Soucy, M. et Mme Israël Dumont, M. et Mme Romuald Lévesque, M. Achille Leclerc, Mlle A. et Blanche Leclerc, et une foule d'autres, dont les noms nous échappent.

Bref, tous se sont séparés aux petites heures, en remerciant, M. et Mme Bouchard de leur aimable courtoisie pour avoir bien amusé leurs hôtes et en souhaitant à M. Alcide Bouchard, courage et persévérance, au noviciat où il entrera dans quelques jours.

— M. et Mme Arthur Leclerc, ainsi que leurs enfants de Montréal, sont en promenade, chez M. Jules Bouchard.

— Mlle Delphine et Marie-Anne Bouchard, de Lewiston, sont en visite chez leur père, M. Désiré Bouchard.

— Mlle Bergeron, du Lac Saint-Jean, sont chez M. Théodile Nadeau.

— Le 11 ont eu lieu, les funérailles de Mme Alice Thériault, épouse de M. Georges Choinard, décédée, le 8 juillet, à l'âge de 23 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, un époux inconsolable et trois jeunes orphelins. Nos sympathies à la famille.

— Le 11, ont eu lieu le mariage de Mlle Marie-Anne Landry, fille de M. Didier Landry, avec M. Wilfrid Desbiers, de Saint-Honoré.

— Le 12, M. Arthur Dumais unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Soucy. Tous nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

— Encore quelques jours, et nous aurons la visite de Son Eminence le Cardinal Bégin. Tous attendent avec hâte, ce bon vieillard, qui n'apporte que joie et bénédictions. Nous donnerons, la semaine prochaine, le résumé de la visite pastorale.

SAINT-EPIPHANE

Nous avons eu, dimanche dernier, trois publications, dont les mariages, auront lieu, cette semaine, et la semaine prochaine, voici :

Eugène Sirois, de Saint-Jean de Dieu, et Mlle Jeanne Thériault, fille de David.

Wilfrid Boudet, fils de Joseph, et Mlle Lilliane Côté, fille de Philippe, et Mlle Marie-Louise Caron, fille d'Oliver, de Saint-Clément.

— M. et Mme Arthur Tardif, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille : Marie, Cécile, Parrain et marraine, M. et Mme Félix Tardif, oncle et tante de l'enfant.

— Mme Frs. Lévesque, et sa fille, Cécile, ainsi que M. et Mme Félix Tardif, sont allés à Saint-Alexandre, Saint-André et Rivière du Loup.

— M. l'abbé J.-A. D'Amours, desservant de la paroisse, s'est absenté, jeudi et vendredi, pour aider à M. le Curé, Roy, de Saint-Hubert, à l'occasion de la visite de Sa Grandeur.

— Gérard Bernier, enfant de Ferdinand, est à l'Hôpital de Rivière du Loup, souffrant d'appendicite. Il a été opéré, la semaine dernière. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SAINT-PHILIPPE DE NERI

Les nombreux lecteurs du "Peuple", doivent bien se demander, si le correspondant de Saint-Philippe, est décédé ? Rassurez-vous, il est vivant, bien vivant : il vient vous en donner une preuve aujourd'hui. Les nouvelles qu'il va vous annoncer, sont peut-être un peu en retard, mais, "Mieux vaut tard que jamais", comme dit le proverbe.

— Le 22 juin dernier, nous avions la joie de recevoir Son Eminence le Cardinal Bégin, en visite pastorale. Pour la circonstance, l'église, le presbytère, les maisons du village étaient superbement décorés, de banderoles, de fleurs et de drapeaux aux multiples couleurs. Les officiers de la Ligue du Sacré-Cœur, drapeau en tête, allèrent à la rencontre de Son Eminence.

Arrivé au presbytère, notre bien-aimé Cardinal prit place sur un fauteuil, et un bébé de quatre ans, petite fille de M. Wilfrid Chamberland, récitait gentiment un petit compliment, et présentait à Son Eminence un bouquet de fleurs naturelles. Pendant ce temps, le choral des jeunes filles, exécuta un très beau cantique.

Le lendemain matin, il y eut confirmation des enfants et visite au cimetière. M. l'abbé Georges Côté, nous adressa la parole, dans le cimetière. Le sermon de la veille avait été fait par le Rév. Père Maillard.

Dans l'après-midi, Son Eminence partit pour la paroisse voisine, se disant très content des paroissiens de Saint-Philippe de Neri.

— Dimanche, le 21 juin, notre petite paroisse était encore en fête : Un des enfants, le Rév. Père Adolphe Michaud, O.M.Q., fils de M. Joseph Michaud, célébrait sa première grand-messe, dans notre église paroissiale. Il avait été ordonné, en décembre dernier, à Ottawa, MM. les abbés Olivier Martin et Joseph Michaud, ecclésiastiques, et frère du jeune Père, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Eugène Pelletier, curé, donna le sermon de circonstance et nous démontra ce qu'est le prêtre religieux, s'est surpassé.

Avant la messe, le chœur des jeunes filles, sous la direction de Mlle E. Chamberland, organiste, chantèrent, "Temple témoin". Solo, Mlle A. Chamberland.

A l'offertoire, Mme (Dr) Ths. Michaud, de Saint-Pacôme, rendit avec l'âme, l'Ave Maria de Dubois. Et à la fin de la messe, Mlle Gabrielle Michaud, aussi de Saint-Pacôme, exécuta très bien, le cantique : "Célébrons le Seigneur".

Après la messe, il y eut un banquet, chez M. Joseph Michaud. Parmi les invités présents citons, MM. les abbés Eugène Pelletier, curé, Adolphe Michaud, oncle du jeune Père, Olivier Martin, et Joseph Michaud, ecclésiastiques, et M. Thomas Michaud, de Saint-Pacôme, Mlle Didier Paradis, de Saint-Alexandre, M. et Mme C. Michaud, de Saint-Anne, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Ernest Chamberland, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme J. Chamberland, d'Edmundston, oncle et tante de l'enfant.

— M. Charles Dionne nous a quittés, pour aller demeurer à Rigaud, où il est employé dans un garage. Nous lui souhaitons plein succès, dans sa nouvelle carrière.

— MM. Georges et Napoléon Thériault, ainsi que Mlle Marie Louise Thériault, étaient en visite, il y a quelque temps, chez leur sœur, Mme Delphine Lévesque.

— M. François Dufour, jr., avocat, de Saint-Joseph de Beauce, son épouse et ses trois jeunes filles étaient chez M. François Dufour, sr., dimanche dernier.

UNE GERBE DE PETITS CONSEILS

Par l'abbé Ol. Martin

Hygiène générale

L'hygiène est l'art de conserver la santé. On arrive à observer l'hygiène et conséquemment, à conserver sa santé, en se basant sur le cas, beaucoup de petits moyens conformes au bon sens et qui ont l'avantage de coûter peu de chose. Qui ne sait que la propreté, l'ordre, la bonne humeur, la concorde dans la famille, la vie bien réglée, la paix de la conscience, prolongent la vie et la rendent plus agréable ?

Hygiène de la maison

Mères de familles, maîtresses de maisons, si vous voulez que l'on croie à la propreté de votre maison, commencez par faire régner la propreté sur votre personne. Lavez-vous, peignez-vous et que vos habits n'exhalent pas une odeur qui fait éternuer.

Voyez ensuite à faire régner la propreté dans toute votre maison. Lavez les lits, linges, évier, crachoirs, cabinets, demandant un soin particulier. Le poêle de la cuisine est-il rouillé, pousse-t-il, grasse-t-il ? Les ustensiles de cuisine sont-ils crasseux ? La vaisselle et l'outillage de la table mal lavés, mal essuyés ? A qui la faute ? Qui doit voir à tout cela ?

Faites entrer la lumière et le soleil dans votre maison. L'air pur ne coûte pas cher ; laissez-le entrer dans vos appartements. Qu'il y remplace l'air vicié. Balayez, époussetez, sans toutefois étouffer dans la poussière les gens de la maison. Faites les lits tous les jours, les draps et les couvertures. L'air pur et frais doit être celui de la chambre à coucher surtout.

Hygiène du vêtement

On vous jugera souvent à votre mine, plus souvent à votre mise. Voyez à ce que les deux soient irréprochables. La décence chrétienne, quoiqu'en dise la mode, est le premier point à observer dans l'une comme dans l'autre.

Les sous-vêtements de laine blanche ou grise doivent être préférés aux autres.

Quels que soient leur couleur et le tissu dont ils sont faits, ils doivent être portés propres.

Les bretelles sont préférables à la ceinture pour soutenir le pantalon. Les draps de soie ou de toile d'araignée ne sont pas suffisamment confortables durant les saisons froides.

Se servir de claques à propos économise le sirop.

Le renard est assez rusé pour se couvrir, de sa peau, le devant et le dos. Voulez-vous jouir d'une bonne santé, habillez-vous selon le bon sens et ficechez-vous de la mode.

LA SEMAINE SOCIALE

28 juin 1921.

Archevêché de Québec.

Au R. P. Jos.-Papin Archambault, S.-J. Montréal.

Mon Révérend Père,

C'est à Québec que la Commission permanente des Semaines sociales du Canada français, dont vous êtes le dévoué président, a décidé de donner cet été, sous la haute direction de l'autorité diocésaine, la série de ses cours annuels. Je me réjouis de ce que ma ville épiscopale ait ainsi l'occasion d'ouvrir ses portes aux distingués conférenciers choisis pour discuter les très graves problèmes inscrits sur votre programme.

La sociologie catholique, de nos jours surtout, doit tenir une grande place dans nos préoccupations. L'Université Laval, je le constate avec plaisir, en fera bientôt l'objet d'un enseignement supérieur spécial. Mais il est bon que chaque année, pendant quelques jours consacrés tout entiers aux choses sociales, cet enseignement, rayonne sur un plus grand nombre d'esprits, dans des leçons complémentaires qui le prolongent, lui donnent plus d'extension, plus d'intérêt, plus de vie, et provoquent parmi les auditeurs les plus instructifs échanges de vue.

Les cours de cette année porteront sur un sujet extrêmement actuel : l'organisation sociale catholique. Vous savez, mon révérend Père, combien j'ai à cœur cette organisation de nos forces pour le bien, et au prix de quelles luttas et de quels efforts les premières tentatives en ont été faites dans mon diocèse.

J'ai la ferme confiance que les conférenciers dont vous vous êtes assuré le précieux concours, mettront à l'étude les diverses questions qui leur ont été consignées toute leur intelligence de sociologues et toute leur âme de chrétiens.

Il y a là, personne ne l'ignore, des problèmes épineux et délicats. Il faut aborder ces problèmes avec tout le sérieux et en même temps toute la prudence que requiert une situation générale pleine de difficultés et de périls, mais sur laquelle la parole des trois derniers Papes a jeté si bien-faisantes lumières. Scrutons religieusement, en tous ses replis, cette parole si riche et si féconde.

Je bénis d'avance les travaux annoncés, et je souhaite à la prochaine semaine Sociale de Québec, les plus brillants succès.

Veuillez agréer, mon révérend Père, avec mes félicitations pour l'activité remarquable et généreuse dont vous faites preuve, l'expression de mes plus dévoués sentiments.

L.-N. Card. Bégin.

Arch. de Québec.

\$400,000 EN JE U

Le gouvernement de Vancouver gagne un procès, à propos d'une saisie de boissons.

(Serv. de la Presse Canadienne) Vancouver, 14.—Une dépêche a été reçue de Londres, hier, disant que le gouvernement de la Colombie Anglaise a obtenu gain de cause devant le Conseil Privé, contre la "Canadian Pacific Wine Co."

Il s'agit de la saisie du stock de vins et liqueurs pour un montant de \$235,000 en vertu de la loi de prohibition, il y a plusieurs mois.

Comme il ne reste plus d'autre ressource légale, la compagnie défenderesse, le gouvernement provincial de la Colombie Anglaise reste en possession du stock énorme de boissons.

La valeur actuelle de ces liqueurs est de près de \$400,000 provenant de la hausse et du fait que ce stock sera écoulé par la Commission des Liqueurs.

Paris, 4.—On a demandé dernièrement au maréchal Foch ce qu'il pensait de Lloyd George. Voici la réponse : "On ne pourra jamais rien obtenir avec lui ; il n'a pas la même idée deux instants de suite ; c'est une poule qui picore un petit tas... puis un autre petit tas..."

Quelqu'un répliqua : "Qui picore, soit ! mais qui égratigne aussi nos plate-bandes..."

Paris, 4.—On a demandé dernièrement au maréchal Foch ce qu'il pensait de Lloyd George. Voici la réponse : "On ne pourra jamais rien obtenir avec lui ; il n'a pas la même idée deux instants de suite ; c'est une poule qui picore un petit tas... puis un autre petit tas..."

Quelqu'un répliqua : "Qui picore, soit ! mais qui égratigne aussi nos plate-bandes..."

Newport News, Va., 14.—Le destroyer allemand G-102 a été coulé à

LE SIROP D'ÉRABLE

Un syndicat se forme pour simplifier et améliorer l'écoulement de ce produit canadien.

LEGISLATION

Quelques canadiens entrepreneurs sont actuellement à se constituer en syndicat, dans le but de moderniser le commerce du sirop d'érable. On se propose d'ériger des citernes en ciment un peu partout dans le territoire producteur du sirop d'érable, pour emmagasiner le sirop, un peu comme les éleveurs distribuent ici et là dans le nord-ouest servant à accumuler les grains et céréales.

Ces citernes seront d'une capacité suffisante pour l'emmagasinement d'une récolte annuelle moyenne, elles seront de plus divisées en compartiments de sorte que le sirop pourra être conservé, suivant sa qualité. Selon les estimés du gouvernement, la production canadienne se divise comme suit: 60 pour cent en qualité No. 1; 15 p.c. en No. 2; 15 p.c. en No. 3; 10 p.c. en No. 4.

Les dépenses encourues par le cultivateur, dans la manipulation et le transport du sirop seront en grande partie éliminées suivant le nouveau système. Des voitures-citernes seront construites qui serviront au transport du sirop à des stations centrales, où il sera traité et les produits emballés et préparés selon les besoins et les demandes des différents marchés étrangers et domestiques.

C'est à M. C. B. Small, autrefois gérant de la Canada Maple Exchange Ltd., et de Small's Ltd., qui depuis plusieurs années s'occupe du commerce des produits de l'érable, qu'est due l'initiative de cette nouvelle entreprise. M. Small assure qu'à l'heure actuelle l'industrie sucrière est au Canada à peu près au point où en était l'industrie laitière il y a vingt-cinq ans et qu'il est impossible aux consommateurs de se procurer en quantité considérable du sirop classifié suivant sa qualité. De plus M. Small fait remarquer qu'au mois de juin dernier le sucre No. 1, s'est vendu à Québec à un prix moindre que le sucre granulé et que le No. 2 et le No. 3 de la dernière saison se traitent à meilleur compte que les sucres de canne, ce qui ne s'est jamais vu avant. M. Small attribue cette dévalorisation du marché du sucre d'érable et ces bas prix à certaine législation tendant au monopole, passée à Ottawa en 1914, à l'instigation des raffineurs.

Cette loi donne un monopole aux producteurs de sirop en ce sens qu'elle stipule que tout mélange de sirop de canne, avec du sirop de maïs ou d'érable ne peut être légalement vendu au Canada. La conséquence de cette loi est que tout le sirop No. 4, qui est si noir et d'un goût si particulier qu'il ne peut servir comme mets de table, est expédié aux États-Unis, où des producteurs en emploient jusqu'à 100 charrs annuellement.

Ce sirop après avoir été mélangé avec du sucre de canne, forme un produit d'un goût défectueux que les Américains expédient en Angleterre, aux colonies comme un produit des États-Unis. Par cette loi nos producteurs perdent donc un marché très avantageux chez nos voisins, les consommateurs sont privés d'un produit excellent et le pays privé d'une industrie importante de mise en conserve.

La loi concernant le sucre d'érable a été amendée tellement souvent, —encore deux fois durant la dernière année,—elle est tellement sévère et d'une interprétation si difficile, que la plupart des commerçants du pays n'osent distribuer le produit sous quelque forme que ce soit.

M. Small assure que cette loi sera bientôt abrogée. L'hon. Dr. Béland, qui représente aux Communes le comté canadien qui produit le plus de sucre d'érable, présentait à la dernière session un amendement à la loi, de telle sorte que la vente des sirops mélangés soit permise au pays, quand les produits offerts en vente porteront une étiquette descriptive.

LE FOIN

La récolte de foin est pratiquement manquée dans le district de Québec et très endommagée dans toute la province. Il y aura pénurie de fourrage cette année.

Dans certaines régions, les conditions sont telles que les cultivateurs s'apprêtent à tuer beaucoup d'animaux.

Plusieurs campagnes ne pourront pas suffire à leurs besoins et devront s'approvisionner ailleurs en foin. Dans ces conditions, il faut attendre à ce que le fourrage monte de prix d'ici quelque temps.

LE BEURRE

Une dépêche d'Ottawa nous apprend qu'en cette ville, le beurre se vend maintenant à 40 sous la livre, ce qui constitue une avance de cinq sous depuis vendredi dernier.

On explique que cette majoration est causée par l'avance des prix effectués au commerce du gros.

La tendance de cette denrée est de se hausser. Il est certain que nous avons connu les plus bas prix pour cette année et que changement nouveau ne pourra qu'être favorable aux producteurs au détriment du consommateur.

La sécheresse dont nous avons souffert diminue le rendement de lait, par ce que les pâturages font défaut aux animaux.

Ottawa, 12.—La chaleur excessive et persistante diminue la production des œufs et détériore rapidement ceux de bonne qualité. Les arrivages sur les principaux marchés sont cette période de l'année. Ces conditions portent le marché à la hausse.

À Montréal, les spéciaux se traitent en gros à 41 et 42 sous la douzaine. À Québec, il y a une légère majoration d'un sou pour les œufs de la meilleure qualité.

RHUMATISE PENDANT CINQ ANS

N'en ai jamais plus souffert depuis qu'il a pris "FRUIT-A-TIVES"

MR. JOHN E. GUILDERSON

Casier postal 123, Parrsboro, N. E. "J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui."

J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médecines.

En 1916, je vis dans une annonce que "Fruit-a-tives" guérissait le rhumatisme, et j'en ai pris une boîte qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et depuis je n'en ai jamais plus souffert.

Toute personne qui désirerait m'écrire au sujet de "Fruit-a-tives" je serais heureux de leur raconter tout le bien que m'a fait "Fruit-a-tives".

JOHN E. GUILDERSON.

Entrepreneur et maçon.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

AGRICULTURE

COMMENT LES SOLS PEUVENT PERDRE LEUR FERTILITÉ

(Notes des Fermes Expérimentales)

Un sol produit en proportion de la faculté qu'il possède fournir aux récoltes les éléments dont celles-ci ont besoin pour se développer. Si nous considérons que le sol est comme une banque sur laquelle on peut tirer, nous comprendrons que la productivité de ce sol dépend principalement de ce qu'il renferme. Chaque atome de phosphore ou de potasse que nous enlevons d'une superficie donnée laisse celle-ci d'autant plus pauvre. Si nous continuons à enlever récoltes sur récoltes, qui, toutes, tirent du sol des principes essentiels, la productivité du sol s'amoindrit tout autant qu'un dépôt de banque diminue lorsqu'on l'on en tire de l'argent sans rien lui remettre.

Si on néglige de rendre au sol les éléments qu'il perd celui-ci s'appauvrit. On peut aussi largement réduire sa productivité par un mauvais labour, un mauvais ameublissement, en négligeant de pratiquer les meilleurs méthodes de cultures. Les labours d'automne, sur les terres qui sont exposées à être lavées par les pluies de l'hiver ou du commencement du printemps, causent souvent une perte considérable de fertilité. Un sol qui se remplit de racines vivantes de mauvaises plantes comme le chiendent ne peut plus produire de bonnes récoltes. Si le drainage est insuffisant et que l'irrigation de surplus, ou les eaux d'infiltration ou d'inondation ne peuvent s'écouler, il en résulte une diminution sensible de fertilité. Enfin tout sur le bétail qu'on laisse courir sur les pacages ou les champs herbivores pendant la période humide de l'année, lorsque le sol est encore saturé d'eau, abîme l'héritage et fait du sol un mortier. Rendons donc au sol la même quantité de phosphore et de potasse que la récolte en a enlevé. Pratiquons les meilleures méthodes de culture au moment convenable pour que sa productivité ne soit pas amoindrie.

L. STEVENSON,
Régisseur,
Sidney, C.

New York, 12.—Cinq bandits ont arrêté hier le caissier de la Horton Ice Cream Co., en dehors des bureaux de la compagnie, sur la 24e rue Est et se sont enfuis en automobile après s'être emparés de la jolie somme de \$16,000. Les employés transportaient ces valeurs à la banque dans une malle.

Si votre Enfant est Faible

DONNEZ-LUI L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



LES MÉDECINS LE RECOMMANDENT. En vertu de son admirable composition, ce merveilleux élixir est le grand régénérateur des muscles, du sang et du cœur. Il assure à l'enfant une croissance robuste et le rend, contre toutes les maladies.

Dépôt à la Pharmacie du Dr JOS. GAGNON, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

LE CONTROLE DE LA PONTE

Le Canada est le premier pays à établir un contrôle de la ponte.

Par F. C. Elford, aviculteur du Dominion.

Le contrôle de la production avicole est maintenant un fait accompli; il fonctionne depuis novembre 1919. Il y a, à l'heure actuelle, deux intermédiaires par lesquels ce contrôle est effectué: la catégorie "A" qui consiste dans le contrôle des poules au nid à trappe, sur la ferme même de l'éleveur, sous la surveillance des fonctionnaires du Ministère fédéral de l'Agriculture, et les concours de ponte "AA" conduits par les fermes expérimentales dans chaque province canadienne.

Ce contrôle de la ponte est une nouvelle initiative. Le Canada est le premier pays qui en ait fait une entreprise nationale. C'est aussi l'un des progrès les plus importants qui ait été effectué en aviculture, et le monde avicole nous surveille avec beaucoup d'intérêt pour voir comment nous nous en tirons.

Le contrôle de la ponte présente trois avantages principaux: il y a, en premier lieu la valeur scientifique des registres de production en vue de l'élevage, deuxièmement la production que ces registres authentiques donnent à l'acheteur, enfin la stimulation que les relevés obtenus donnent à la production.

Ceux qui lisent les journaux d'aviculture et d'agriculture ont sans doute été étonnés de voir les pontes énormes que prétendent avoir obtenues certains aviculteurs, dont quelques-uns n'ont même pas de nid à trappe sur leur installation. Ce qui est malheureux, c'est que les amateurs ou les personnes inexpérimentées prennent souvent ces déclarations pour authentiques et il en résulte de nombreux achats de poules ou d'œufs dont la productivité n'existe que sur le papier.

Grâce au contrôle de la ponte, nous ne sommes pas loin de l'époque où tous ceux qui désireront acheter des œufs et des volailles pourront en avoir pour leur argent. Et il ne leur sera pas nécessaire de se fier à la parole du vendeur seul, car on posséderait les documents officiels indiquant la production des ascendants.

Les concours servant d'intermédiaire au contrôle "AA" sont tenus dans toutes les provinces et ouverts aux éleveurs de la province où ils se tiennent. Il y a en outre un concours canadien ouvert au monde entier. Six de ces concours provinciaux ont commencé en novembre 1919; ils étaient situés comme suit: Nappan, N.-E., Cap Rouge, Qué., Brandon, Man., Indian Head, Sask., et Lethbridge, Alberta. En novembre 1920 le nombre de concours provinciaux a été porté à neuf; les trois nouveaux sont situés à Agassiz, C.-B., Fredericton, N.-B. et Ottawa, Ont.

Ces concours ont une valeur considérable comme réclame. Les éleveurs dont les parquets arrivent au premier rang se font une réclame qu'aucun autre système d'annonce peut-être ne pourra égaler. Ils éveillent aussi beaucoup d'intérêt chez le public en général, en ce sens qu'ils soulignent la production. Les éleveurs sont plus anxieux que jamais d'élever une espèce de bonne pondeuse, les acheteurs ne demandent que les poules ou les œufs qui viennent d'espèces bonnes pondeuses.

Ottawa, 12.—Sir George Foster, déclare qu'il ne sait rien au sujet de la rumeur désignant le Général Mewburn comme devant être nommé haut-commissaire Canadien à Londres. On croit à Ottawa que la nomination d'un nouveau haut-commissaire en Angleterre ne sera faite qu'au retour du premier-ministre.

STATISTIQUES AGRICOLES

A QUI ET A QUOI ELLES SERVENT.

Dans un banquet public, un orateur rappelait récemment les paroles prononcées naguère par Sully, ministre et ami de Henri IV: "Le labourage et le pastouillage, voilà les deux maux dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou." Mais c'était là au temps où les chèvres étaient en honneur chez les agriculteurs et les chèvres n'ont que deux mamelles! soulignait l'orateur. "Aujourd'hui la vache a deux mamelles de plus que la chèvre. Il y a là un symbole de modernisme. De même aussi, il importe d'adopter aujourd'hui, au labourage et au pastouillage de jadis, l'industrie et le commerce, pour rendre un pays prospère."

L'industrie et le commerce font de rapides progrès et la province de Québec évolue progressivement vers une plus large industrie découlant de l'emploi de nos produits naturels. Au point de vue national comme au point de vue simplement provincial, les marchands de produits alimentaires, les compagnies de transport, les banques et, en général, tous les hommes d'affaires désirent vivement obtenir des statistiques agricoles à bon heure, afin de savoir quelle sera la quantité de la qualité des produits du sol qui iront sur le marché.

Les opérations agricoles influencent largement le crédit que les banques sont appelées à donner à leurs clients et le crédit ne peut être accordé sans une garantie. La principale garantie sur laquelle la banque compte pour avoir plus ou moins grandes les portes de ses coffres-forts aux négociants, ce sont les perspectives de la récolte. Et qui mieux que les cultivateurs eux-mêmes pourrait fournir des renseignements précis sur les opérations culturales de l'année? Donc, aujourd'hui labourage, pastouillage, industrie et commerce alimentent la province de Québec; ce sont là les quatre mamelles qui lui donnent la vie matérielle et qui permettent son rapide développement matériel et moral.

Les cultivateurs qui répondront au questionnaire agricole du Gouvernement de Québec, de bon gré et franchement aideront puissamment à l'établissement d'une statistique agricole indispensable dans l'économie nationale devenue indispensable dans l'économie politique d'un pays bien organisé et soucieux du bien-être de toutes les classes de la société.

G.-E.-M.

PAS D'ELECTION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 12.—L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier-ministre de Québec, interviewé hier à Montréal, a déclaré que le gouvernement n'avait jamais eu l'intention de convoquer une session à l'automne et que, quant aux élections provinciales, il ne savait que ce qu'il avait appris par les autorités d'Ottawa comme étant une ténacité et un tonique que le gouvernement fédéral, en vertu de ses pouvoirs, décidait qu'un article quelconque est un tonique ou un médicament patenté, les autorités provinciales n'avaient plus voix dans la matière, qui devenait une question purement fédérale.

Schenectady, N. Y., 12.—Deux voleurs armés ont pénétré dans le magasin de Charles Grupper, bijoutier, sur la State Street, hier, et après avoir ligoté Grupper, qui se trouvait seul à ce moment, disparurent avec des diamants et autres articles évalués à \$5,000.

Il n'y a qu'une seule véritable Aspirine

Seulement les tablettes avec la "Croix Rouge" sont de l'Aspirine, —pas d'autres.



Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer", sur les tablettes, refusez-la, —ce n'est pas de l'Aspirine du tout.

Insistez pour avoir les véritables "Tablettes d'Aspirine" Bayer portant visiblement la garantie de la "Croix Bayer". L'Aspirine prescrite par les médecins depuis au-delà de 19 ans et qui s'est montrée efficace dans des milliers de cas de maux de tête, maux de dents, maux d'oreilles, rhumatismes, Lumbago, Névrite et des douleurs en général.

On peut s'en procurer dans les pharmacies en petites boîtes de fer-blanc de 12 tablettes, ainsi en plus gros paquets.

Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Mono Acétyle Salicylate Acide.

Bien qu'il soit très connu que "Aspirine" veut dire la manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les tablettes de la Compagnie Bayer Ltd., seront marquées de sa marque générale de commerce la "Croix Bayer".

Les Bières et le Porter "BOSWELL'S"

Sont préparés actuellement avec leur ancienne qualité.

La nouvelle loi des liqueurs dans la province de Québec nous permet de préparer les bières et le porter "Boswell's" avec leur ancienne qualité, c'est-à-dire qu'ils contiennent les mêmes propriétés apéritives, reconstituantes, rafraichissantes et délicieuses qui ont toujours fait leur renommée.

Les bières et le porter "Boswell's" sont vendus actuellement entre neuf heures du matin et dix heures du soir, soit au verre, soit à la bouteille dans n'importe quel hôtel, restaurant ou établissement servant des repas et reconnus par la commission des liqueurs de la province de Québec.

On peut également acheter les bières et le porter "Boswell's" à la bouteille, chez les épiceries porteuses de licences.

Brasserie Boswell's

The National Breweries, Limited.



DANS UNE FORET

Un dépôt de munitions, abandonné par les allemands pendant la guerre, est menacé par le feu.

Ostende Belgique 12.—Un énorme dépôt de munitions abandonné par les Allemands dans la forêt de Houthulst

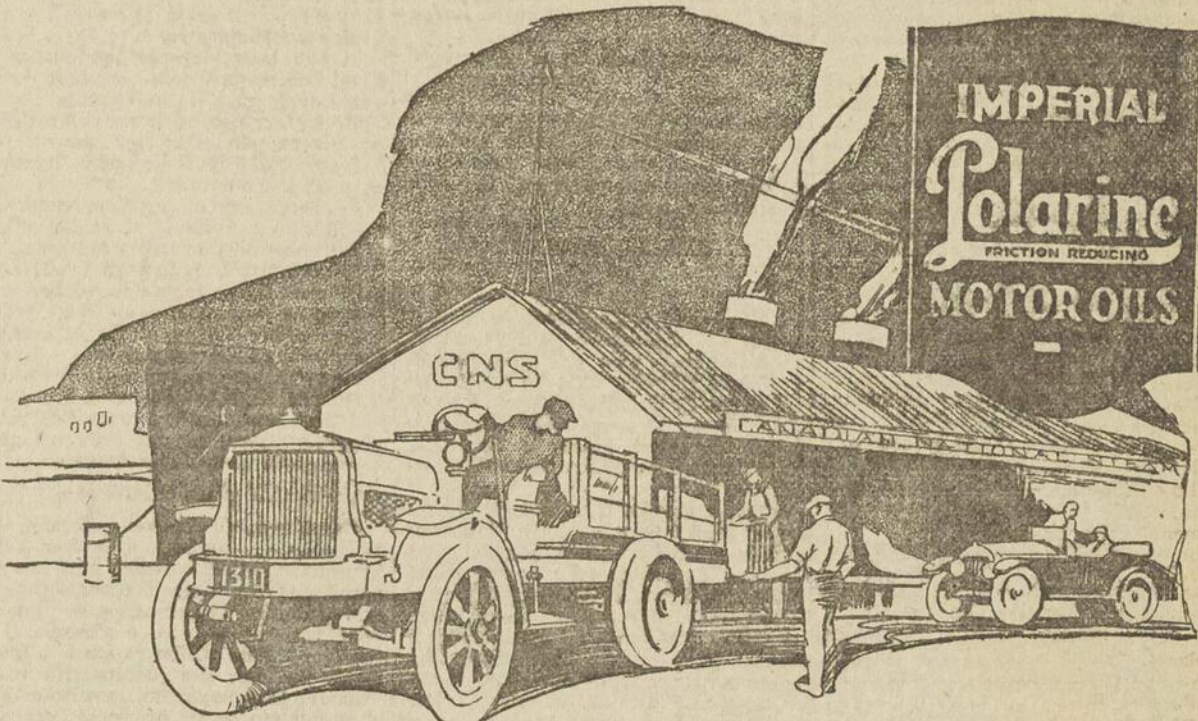
sur le vieux front de Flandre, est en ce moment menacé par un feu de forêt et comme une grande partie des munitions consiste en gaz délétères et abus à gaz, on procède en ce moment à la distribution de masques respiratoires aux habitants des alentours. Le feu se propage en raison de la grande sécheresse, avec une rapidité effroyable, vers le milieu de la forêt, où se trouve le dépôt, et les autorités militaires décideront que la distribution des mas-

ques s'imposait par mesure de précaution pour le cas où l'explosion atteindrait les gaz mortels.

Le bois de Houthulst fut le théâtre de quelques-uns des plus sanglants combats de la guerre. En possession des Allemands, il fut attaqué d'abord par les Français puis par les troupes britanniques.

Ces attaques furent repoussées avec de grandes pertes.

Le bois fut finalement pris par les belges en octobre 1918.



Elle N'engraisse pas les Moteurs.

CEUX qui font usage des Huiles à Moteur "Impérial Polarine" jouissent d'une protection particulière contre toute détérioration dans le fonctionnement du moteur, ce qui est aussi tôt pour eux une source de profit et de tranquillité. TOUS les engrenages et les surfaces sujettes au frottement, sont enduits d'une pellicule continue d'huile qui atténue la friction et amoindrit l'usure. La bonne compression est aussi maintenue, réalisant une économie d'essence et d'huile, et augmentant la force.

En employant les Huiles à Moteur "Impérial Polarine", vos comptes de réparation se feront plus rares, les frais d'entretien seront moins élevés, la durée de votre voiture sera prolongée, bref, vous serez plus satisfait.

Consultez notre Guide de Graissage, pour la qualité d'huile "Impérial Polarine" qui convient le mieux à votre moteur. Vous la verrez chez tous vos marchands, ou bien écrivez au 56 Church Street à Toronto, pour demander notre brochure sur la "Lubrification Automobile"; elle renferme le Guide en question et d'autres renseignements précieux.

IMPERIAL OIL LIMITED

Succursales dans toutes les villes

Pour la propreté et le bon fonctionnement du moteur

Le carter de votre moteur devrait être vidé, nettoyé et rempli d'huile "Impérial Polarine" fraîche, tous les 1,000 milles au moins. Les marchands chez qui vous voyez cette enseigne ci-contre se chargent du service de nettoyage du carter, employant pour cela "l'Imperial Flushing Oil", produit scientifique qui nettoie à fond toute la saleté, la poussière et les impuretés, si nuisibles à votre moteur. Vous avez tout intérêt à avoir recours dès aujourd'hui au Service de Nettoyage du Carter "Impérial Polarine".



LA POMME DE TERRE

LES INSECTES NUISIBLES A LA POMME DE TERRE ET LES MOYENS DE LES DETUIRE

LA PULVERISATION EST LE FACTEUR PRINCIPAL QUI AFFECTE LE RENDEMENT DE LA RECOLTE DE POMMES DE TERRE

(Par Geo. Sanders, Laboratoire Entomologique Fédéral, Annopolis-Royal, N. E.)

Quatre facteurs principaux et sous notre contrôle affectent la production des pommes de terre. Ce sont les engrais, la culture, la semence et la pulvérisation. Beaucoup de planteurs se procurent la meilleure semence possible, fument et cultivent leurs champs de la meilleure façon possible, mais il n'ajoutent pas la pulvérisation, qui est l'opération la plus importante de toutes. Il a été démontré expérimentalement, et d'une façon qui ne laisse aucun doute, qu'une somme de \$12 dépensée sur la pulvérisation rapporte deux fois autant qu'une tonne d'engrais chimiques à 4-8-10 en ce qui concerne la production des pommes de terre.

Dans nos expériences, une quantité d'engrais allant de 400 à 1000 a procuré une augmentation d'environ 100 boisseaux à l'acre, c'est-à-dire que l'accroissement de récolte résultant de l'emploi d'un engrais chimique coûte 40 pour cent par boisseau. D'autre part, l'augmentation de récolte provoquée par la pulvérisation a dépassé 200 boisseaux à l'acre et n'a coûté que \$14, c'est-à-dire que l'accroissement de récolte provoqué par la pulvérisation coûte environ 7 centimes par boisseau sur les parcelles d'un acre de la ferme de Kentville en 1919. La plantation ne pulvérisée a donné 221 boisseaux à l'acre et la plantation pulvérisée 398 boisseaux. A raison de 9 centimes par boisseau nous avons obtenu à cause de la pulvérisation, une augmentation de 177 boisseaux. Loin de moi l'idée de condamner l'emploi des engrais chimiques. L'apport d'engrais est l'emploi d'une abondance d'engrais de bonne qualité, mais je désire faire remarquer la valeur de la pulvérisation qui ne coûte que la cinquième de l'engrais chimique par acre et qui donne une augmentation de rendement deux fois plus forte, c'est-à-dire qu'elle rapporte dix fois plus si l'on tient compte de la mise de fonds. Il est à noter cependant que les résultats ont été obtenus dans les provinces maritimes où le mildiou sévit, et que la différence ne serait pas aussi sensible dans les parties du pays où cette maladie ne se rencontre pas.

Avec quoi doit-on pulvériser?

Pour les pommes de terre, la substance de pulvérisation est tout naturellement la bouillie bordelaise. En ces quelques dernières années nous avons constaté qu'il vaut mieux employer une bouillie plus forte à mesure que la saison s'avance. La première bouillie est à 4-4-40, la deuxième à 5-5-40 et la troisième et les dernières à 6-6-40. On commence à pulvériser lorsque les plantes ont six pouces de hauteur, afin de maîtriser la bête à patates et le mildiou. Nous recommandons l'arséniate de chaux qui est un poison absolument pur et inoffensif, à raison de une livre et demie par 40 gallons de bouillie. Il existe deux marques d'arséniate de soude sur le marché, arsenoïde et sol-arsol. Tous deux sont d'excellents poisons pour emploi dans la bouillie. Ils coûtent à peu près autant que l'arséniate de chaux. L'arséniate blanc est aussi un bon poison pour les pommes de terre.

L'arséniate blanc est meilleur marché

Un mélange en parties égales d'arséniate blanc et de chaux hydratée est le meilleur marché de tous les ingrédients arséniaux. La valeur de ce mélange a été parfaitement démontrée sur un bon nombre de fermes au Nouveau-Brunswick. Ceux qui se servent de ce mélange feront bien de suivre les instructions à la lettre. Ils pourraient en effet courir des dangers s'ils employaient le poison pur, non mélangé à la bouillie bordelaise ou de toute autre manière qui est recommandée exactement. Cependant il y a une telle économie à employer ce mélange que tous les producteurs de pommes de terre feraient bien d'apprendre à s'en servir. Il ne coûte que la cinquième partie de ce que coûtent les autres poisons. En d'autres termes, on peut faire une bouillie bordelaise contenant de l'arséniate blanc, et le coût total de l'arséniate blanc de la coupeuse bleue et de la chaux sera approximativement celui du vert de Paris ou de l'arséniate de plomb. On a également un ingrédient qui adhère mieux que le vert de Paris, qui tue plus rapidement que l'arséniate blanc, et qui est en plus la valeur fongicide la bouillie bordelaise.

Saupoudrage des pommes de terre

Une nouvelle poussière que nous avons essayée avec des machines à bras surtout sur une petite parcelle, nous a donné de très bons résultats. Cette nouvelle poussière se compose de 12 livres de sulfate de cuivre déshydraté, de 8 livres d'arséniate de plomb et de 87 livres de chaux hydratée. Elle est jetée sur les plantes en un mélange mécanique et forme une bouillie bordelaise en venant en contact avec l'humidité de la feuille ou de l'air. La seule différence essentielle qu'il y ait entre elle et la bouillie bordelaise liquide, c'est que la bouillie bordelaise liquide est faite dans la cuve où pulvérisateur et que dans l'autre, elle provient d'une combinaison qui a lieu sur la feuille. L'emploi de cette nouvelle poussière nous a permis de maîtriser parfaitement la bête à patate, mais tout considéré elle ne vaut pas tout à fait le liquide dans la lutte contre le mildiou. Sur les petites parcelles, en nous servant d'une lance poussière à bras, nous parvenons généralement à bien maîtriser le mildiou. Je suis convaincu que la nouvelle poussière est tout aussi bonne que le liquide pour maîtriser les insectes et les maladies, mais que si elle ne donne pas les résultats qu'on en attend c'est parce qu'elle est mal appliquée. Lorsque les lance-poussières employés pour les pommes de terre seront suffisamment améliorés,



De beaucoup plus efficace que les papiers à mouches collants. Proposé à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

DANS L'OUEST

Les apparences sont si bonnes qu'on espère pouvoir commencer la récolte dès la première semaine d'août.

Winnipeg, 12.—Vu la bonne apparence des récoltes dans l'Ouest, qui est meilleure que les années dernières, à partir de 1913, la moisson devrait commencer dans la première semaine d'août et devenir générale une semaine après, d'après le rapport du Pacifique Canadien. Cinquante pour cent approche l'état de maturité et l'autre partie est presque aussi avancée. Quelques régions du nord-ouest de la Saskatchewan et du sud de l'Alberta sont affectées par la sécheresse. Plusieurs cas de rouille sont signalés dans la Manitoba et la Saskatchewan mais les dommages causés ne sont pas considérables dans le moment. Tout dépend des conditions atmosphériques d'ici à la moisson. Les dommages causés par la grêle ne dépassent pas la moyenne de l'an dernier à la même date.

Avis aux propriétaires d'Automobiles

La saison des promenades arriver et les beaux chemins vous permettront des voyages plus fréquents. Vous aurez besoin non seulement d'assurance-automobile, contre le feu, mais aussi de protection contre les accidents, de quelque nature qu'ils soient, qui pourront vous arriver en cours de route.

Je puis faire émettre une police couvrant votre responsabilité, à cause de blessures corporelles ou de dommages à la propriété d'autrui.

Si vous aviez besoin de renseignements supplémentaires, je suis à votre entière disposition, et vous les fournirai avec plaisir, sur demande.

JOS. C. HEBERT, Notaire,

Rue de la Station, Montmagny, P.Q.

Une auto s'écrase sur un arbre, trois personnes tuées et cinq autres sont blessées.

Brockville, Ont., 12.—Trois personnes furent tuées et cinq autres blessées sur la grande route de l'Etat de New-York, à Torrence Park, vis-à-vis d'ici, hier, lorsqu'une automobile qui marchait à une très grande vitesse tourna dans un fossé et vint s'écraser contre un arbre. Le choc fut terrible. Les morts sont mesdames John-H. Fox, Atwell-P. Davis et le mari de cette dernière, tous d'Ogdensburg. Parmi les blessés il y a Allen Fox, Jr., et madame John Fox, Jr., d'Ogdensburg; madame Fred-L. Weagere et Melle Helen Godhaw de Syracuse. Les blessés ont été transportés dans les hôpitaux d'Ogdensburg.

PONTS DETRUIITS

(Serv. de la Presse Canadienne) Gloversville, N. Y., 12.—Les villages de Wells, Speculator et Lake Pleasant, dans le comté de Hamilton, ont été menacés par un ouragan, hier matin et dans plusieurs cas, les résidents furent obligés de s'enfuir. Les communications sont rompues dans cette partie des Adirondacks. Des ponts furent détruits et des automobiles furent obligées de laisser leurs machines le long des routes. Il est impossible de connaître les dommages causés par la tempête, vu que les lignes de téléphone et de télégraphe sont brisées dans les alentours de ces villages.

Une peau parfaite est une source de joie. Connaissez la joie et le bonheur de celles qui possèdent une belle peau, de toute pureté. L'apparence douce et distinguée qu'elle communique fait ressortir, à son plein, votre beauté naturelle. En usage depuis plus de 70 ans.

Crème Orientale
de Gauraud
F. H. HOPKINS & SONS, Montreal

F. GAGNON NE SE RECONNAIT PLUS

Il n'est plus le même et depuis qu'il prend du Tanlac, il se porte à merveille.

"Lorsque je commençai à prendre du Tanlac je n'étais plus guère qu'une ruine", déclara François Gagnon, de Giffard (P.Q.), mais maintenant je me porte à merveille.

"Pendant deux ans il me fut impossible de me payer la satisfaction d'un bon repas. La moindre chose que je mangeais me mettait l'estomac à l'envers, me donnant des crampes et des palpitations effrayantes. Ma respiration devenait haletante après avoir mangé et bien entendu ce symptôme n'était pas sans m'inquiéter.

"Bien des matins, je partis à mon travail sans avoir mangé une seule bouchée. J'étais si nerveux que le moindre bruit me mettait hors de moi. Je ne dormais pas bien et j'étais si mal en train que je n'éprouvais aucune satisfaction à accomplir ma tâche quotidienne.

"Lorsque j'eus pris quelques doses de Tanlac, je me rendis compte que c'était là le médicament qui m'eût fallu pour me remettre sur pied. Lorsque j'eus pris la quatrième bouteille je n'étais déjà plus le même homme. Mon appétit est superbe et je ne suis plus du tout nerveux. Je n'hésite pas à dire qu'à tous les points de vue je me porte à merveille. Je pourrais faire sans excès de fatigue une dure journée de travail et lorsque le soir je me couche, je dors comme un écolier. Il me semble que je ne pourrai jamais faire trop d'éloges du Tanlac."

81 Compositions Musicales et 10 Mono-ogues pour 50c.

Envoyez 50 cts au "Passe-Temps", 16 rue Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 81 compositions musicales et 10 monologues, ainsi réparties: 58 morceaux de chant; 18 morceaux de piano; 5 morceaux pour violon et piano; 10 monologues; 10 Narrations de vues animées.

Ces compositions sont comprises dans une collection de 13 numéros parus depuis le 1er janvier dernier. On recevra en même temps notre catalogue de musique.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.

H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

Procès des lieutenants du sous-marin qui torpilla le Llandovery Castle.

Leipzig, Allemagne, 12.—Deux lieutenants de sous-marins allemands, Ludwig Dittmar et Johann Boldt, ont subi hier leur procès devant la Cour Suprême, accusés du meurtre au premier degré, pour avoir tiré, dans l'été de 1918, sur des chaloupes de sauvetage et pour avoir torpillé le "Llandovery Castle", navire-hôpital canadien.

Les cas, présentés au tribunal diffèrent de ceux jusqu'à présent soumis au sujet de la violation du droit de guerre.

L'Anglais voulait faire mettre en accusation le commandant Patzig disparu, officier du sous-marin, qui a torpillé le navire-hôpital canadien. Après examen des preuves, Dittmar et Boldt furent accusés, 13 Anglais et 52 Allemands, parmi lesquels l'amiral von Trotha, ancien chef de l'Armada allemande, comparaitront comme témoins.

La délégation anglaise, chargée d'enquête, a pour chef, sir Ernest Pollard. Aujourd'hui, assaillit au procès la plus grande foule que l'on y a vue depuis longtemps. Le lieutenant Dittmar portait l'uniforme militaire; le lieutenant Boldt était en civil. Tous deux étaient décorés de la croix de fer. Le lieutenant Dittmar, à qui l'on demandait ce qu'il avait à répondre aux accusations, répondit qu'il avait juré à son commandant de ne jamais parler de l'affaire.

Le lieutenant Boldt plaidera non coupable, prétextant qu'il avait obéi à son chef "dont les paroles faisaient la loi". Il garda le silence sur l'accusation d'avoir tiré contre des chaloupes de sauvetage.

L'officier de marine Chapman, second, à bord du "Llandovery Castle" donna un récit émouvant du coulage du navire-hôpital et relata la conduite du sous-marin. Il se permit d'ajouter en faveur de ses camarades qui étaient en danger de mort, il fut conduit de force au sous-marin. Il revint à son vaisseau, mais de nouveau, il fut reconduit au sous-marin, où on lui demanda si le "Llandovery Castle" portait des armes. Il nia. Un des officiers allemands accusa son capitaine de cacher sur son navire des chefs de la force expéditionnaire ennemie, ce qu'il nia aussi.

Le vaisseau-hôpital fut sauf. Mais le témoin a déclaré que son vaisseau, ayant réussi à s'échapper au coulage par le sous-marin, reçut de lui 14 obus. Chapman déclara aux officiers du sous-marin qu'il était marin anglais; mais on ne l'écouta pas. Des sept chaloupes de sauvetage placées sur le navire-hôpital, deux furent sauvées par un temps de mer calme.

Montréal, 13.—Durant les dix derniers jours de chaleur intense, 58 chevaux ont succombé à ses terribles effets. Ceci est le nombre connu, mais on croit que les pertes s'élèvent bien au-delà de \$20,000.—vu que plusieurs de ces bêtes étaient de race.

On croit bien que les pertes seraient inférieures si les conseils de la Société de Protection des Animaux avaient été suivis.



AUTOUR DU MONDE

New-York, 13.—Deux anciens cuirassés de la marine allemande, le Ostfriesland et le Frankfurt, qui furent remis aux Etats-Unis par les puissances alliées, lors du démembrement de la puissante flotte de guerre, sont partis d'ici pour leur dernier voyage.

Ils seront remorqués en position à Virginia Capes où ils serviront de cibles aux cuirassés américains, puis coulés.

Paris, 13.—Les journaux de Paris vantent l'exploit de Poullain qui a annoncé la construction d'une nouvelle bicyclette aérienne permettant un vol de 200 à 300 mètres.

Washington, 13.—Le bill des dépenses navales a été signé hier par le président Harding.

Le montant des crédits s'élève à 410 millions, approximativement. Ceci représente une diminution de 86 millions de dollars sur les chiffres fournis par le Sénat et une augmentation de 14 millions sur les chiffres proposés par la Chambre.

Belfast, 13.—Près de 40,000 orangistes ont pris part à la grande démonstration du 12 juillet, hier, pour célébrer l'anniversaire de la bataille de la Boyne.

Cette démonstration a été la plus grandiose que l'on ait vue depuis plusieurs années. Jusqu'à midi, aucun tumulte n'avait été enregistré, le plus parfait ordre régnant depuis le matin. La procession, une parade impressionnante, traversa les rues décorées pour cette occasion.

Lynn, Mass., 13.—Le bruit de la foudre qui tomba près de la résidence de madame Ida Walstedt lui rendit la parole et l'ouïe, d'après les rapports des médecins hier.

Depuis trois mois, cette personne était privée de l'usage de ses deux sens, résultat d'attaque nerveuse. Au moment où la foudre tomba, elle s'écria: "Oh! mon enfant". Elle parla aussi bien qu'avant.

S.-Jean, N.B., 12.—Le Rév. Père Daly, de l'église catholique de St-Pierre, en cette ville, vient de recevoir une lettre de félicitations de Sa Sainteté le Pape Benoît XV au sujet du livre qu'il vient d'écrire et dont le titre est "Les Problèmes catholiques dans l'Ouest Canadien". Une copie de ce livre a été offerte au Pape par le Cardinal Van Roussem, Préfet de la Propagande et c'est ce dernier qui a transmis les félicitations. Le Rév. Père Daly est déjà demeuré à Québec pendant quelques années.

Montréal, 12.—Les citrons s'achètent \$1.00 la douzaine. Il y a trois semaines, ils coûtaient 40 sous. Cette augmentation du prix, d'après une enquête faite chez les marchands de fruits, est due non au manque de citrons mais à l'immense chaleur qui en a de beaucoup augmenté la demande.

Paris, 12.—Un bataillon de nationalistes turcs a attaqué le front ouest du Buzec, en Asie Mineure. Les Grecs furent forcés de reculer, après des pertes, dit une dépêche reçue d'Angers aujourd'hui.

Hawker, qui tenta la traversée de l'Océan atlantique par avion est victime d'un accident.

EN ANGLETERRE

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 13.—Le fameux aviateur Harry G. Hawker, s'est tué lors d'une chute d'aéroplane au camp d'aviation Hendon, hier. La machine était enveloppée de flammes en s'écrasant.

Hawker descendit de l'appareil en 1919 par sa tentative de traverser l'Atlantique alors qu'il s'élançait des côtes canadiennes. Sa machine cessa de fonctionner au cours de l'envol et tomba en plein océan. Il fut sauvé par l'équipage du navire danois "Mary".

A son arrivée en Angleterre, il fut décoré de sa bravoure par le roi. La traversée de l'Atlantique fut accomplie un mois plus tard, par le capitaine Sir John Alcock, qui mourut en décembre 1919 des suites d'un accident d'aviation près de Cottevrad, France.

UN BATEAU PERDU

Lunenburg, N.S., 12.—L'oua'a pas réussi encore à repérer le bateau-pêcheur conduit par Walter Randaal, de l'Upper Lehave, N. S., et William Tanner, de Lunenburg. Le capitaine Albert Hinemelman, en charge du bric à brac, sous la direction de qui on ou lieu les recherches, le porte à conclure d'après une dépêche reçue aujourd'hui que les deux hommes se sont noyés.

Randaal âgé de 22 ans n'était pas marié, son compagnon Tanner laisse une femme et des enfants.

REPRESENTANT DEMANDE

Pour la vente d'assurance-vie dans Montmagny et les environs. Contrat avantageux et rémunérateur offert à une personne sérieuse et désirent se créer un bel avenir. Correspondance strictement confidentielle.

Pour renseignements et autres détails s'adresser ou écrire à Sun Life of Canada ou à T. Powers, Inspecteur, Edifice Merger, Québec.

LE BON VIEUX CIGARE PEG TOP

TABAC IMPORTÉ Filasse Longue PAS de SCRAPS ni COUPURES 4 Pour 25c

LES DELEGUES

Le premier français assistera lui-même à la conférence du désarmement.

Londres, 13.—La conférence sur la réduction des armements continue d'être la question prédominante dans les discussions ainsi que la conférence de la paix en Irlande.

On ne doute aucunement que toutes les puissances invitées acceptent l'invitation du président Harding.

Le premier-ministre Briand aurait décidé d'aller à Washington, et on considère que le premier-ministre britannique s'y rendra également, pour que les affaires de l'Etat lui permettent et que son état de santé soit amélioré. Il a été question que Lloyd-George ira prendre un repos en Suisse, sur l'avis de ses médecins. Cependant, dans son entourage on croit qu'il tient beaucoup à visiter les Etats-Unis et l'ambassadeur anglais à Washington, Sir Auckland Geddes, insiste beaucoup à ce sujet. Il parait aussi qu'Arthur J. Balfour, président du Conseil, sera des délégués ainsi que l'amiral Lord Beatty, Lord Lee de Fareham, premier Lord de l'Amirauté, et Sir Laming Worthington Evans, secrétaire de la Guerre.

Il y a aussi beaucoup d'intérêt à savoir si l'Allemagne et la Russie seront invitées à envoyer des représentants à cette conférence et dans les comités de la presse, on s'occupe beaucoup du fait que les invitations ne sont pas limitées qu'aux puissances spécialement intéressées dans les problèmes du Pacifique, mais aussi à la France et à l'Italie, qui amèneront les sujets les plus complexes quant au désarmement naval et militaire.

La déclaration du premier-ministre en Chambre, avant-hier accueillant la proposition du président Harding d'une conférence sur la réduction des armements sera la seule annonce de l'attitude de la Grande-Bretagne à ce sujet, jusqu'à ce que Washington indique la nature des procédures à suivre pour l'organisation de cette conférence et autres détails, qui sera transmise par voie diplomatique.

Dans l'attente de ces arrangements Downing Street déclarait hier après-midi qu'il était impossible de dire si le Premier irait à Washington pour toute la durée ou bien une partie de la conférence, mais c'était possible qu'il fasse le voyage, même si ce n'était que pour prendre part aux dernières délibérations, après que les détails de l'accord international auront été décidés devant son représentant.

Il a été question que le Vicomte Grey soit chargé de cette tâche.

TOUTES ACCEPTENT (Serv. de la Presse Canadienne) Washington, 13.—Des réponses favorables ont été reçues hier des puissances, une seule exception, auxquelles le gouvernement des Etats-Unis avait suggéré la tenue d'une conférence sur la réduction des armements et des autres questions s'y rapportant.

En mai, il en coûtait \$12,36 par semaine à une famille de 6 personnes pour vivre.

Ottawa, 12.—Dans 60 cités canadiennes, pour une famille de six personnes, le coût de la vie par semaine est tombé au mois de juin à \$11.16 au lieu de \$12.36 qu'il était au mois de mai. Les statistiques ont attribué la moitié au moins de la baisse dans les aliments, au beurre, par exemple, qui s'est payé 59 centimes par trois livres.

Les oeufs coûtent 3 centimes de moins la douzaine. Le fromage se vend entre 3 et 7 centimes meilleur marché. Egalement, pour presque toutes les provisions, on signale une baisse. Les principales réductions sont les suivantes: un demi-sou pour le prix du bœuf; un sou de moins pour les viandes fraîches; 3 sous pour le porc salé et le bacon.

Le charbon et l'huile de charbon, un peu moins cher d'abord, sont montés légèrement de prix.

En juin 1920, le coût de ces articles pour une famille de cinq revenait à \$16.92; en juin 1919, à \$13.72; en juin 1918, à \$12.77, quelque temps avant la guerre, à \$7.35.

Les vêtements et les chaussures ont subi une baisse de 30% depuis juin 1920, date de leurs plus hauts prix.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Pour la vente d'assurance-vie dans Montmagny et les environs. Contrat avantageux et rémunérateur offert à une personne sérieuse et désirent se créer un bel avenir. Correspondance strictement confidentielle.

Pour renseignements et autres détails s'adresser ou écrire à Sun Life of Canada ou à T. Powers, Inspecteur, Edifice Merger, Québec.

CRESOBENE

(Capsules) Balsamiques - Antiseptiques Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LA RYNGITES. — 50 cts la boîte.

Compagnie Capsules Créobène, Montréal.

MESSAGE DE M. DEVALERA AUX ANGLAIS

Pas de raisons, dit-il, pour que nos peuples vivent dans l'inimitié.

Les orangistes, réunis à Belfast, déclarent qu'ils ne céderont rien.

Londres, 13.— Dans un message adressé au peuple anglais, M. De Valera dit:

"Il n'y a pas de raison pour que les habitants de ces deux îles demeurent dans l'inimitié. Il faut absolument reconnaître la justice comme base nécessaire à la paix.

En Irlande, l'armistice a été scrupuleusement observé. A part Belfast, aucun endroit n'a été témoin du moindre accident.

A BELFAST (Serv. de la Presse Canadienne) Belfast, 12.— La procession des orangistes qui eut lieu hier, comprenant nombre de fanfares, dura pendant trois heures. Le personnage le plus important qui prit part à cette démonstration était sir James Craig, arrivé le matin même d'Angleterre.

Naturellement, les derniers développements à la situation en Irlande, furent longuement traités dans tous les discours prononcés.

Sir Dawson Bates, secrétaire du cabinet du nord de l'Irlande déclara:

"Les plus têtes certaines gens du sud réaliseront que l'Ulster qui s'est battu pour des principes depuis deux ans, ne le changera pas à la demande d'un groupe d'hommes dirigés par un chef dont les mains sont rougies de sang, le mieux ce sera pour tous. Pour aucune considération nous ne nous soumettrons à un parlement de Dublin."

A une démonstration orangiste, tenue à Hillsborough près de Lisburn, à laquelle assistaient 20,000 personnes, une résolution fut adoptée demandant à Sir James Craig, premier-ministre de l'Ulster et à son gouvernement, "de se séparer de son gouvernement impérial, s'il est nécessaire de négocier avec des traités et de récompenser la déloyauté, le meurtre et le crime."

Parlant à Finaghy, Sir James Craig donna ses raisons pour avoir accepté l'invitation de Lloyd-George:

"Premièrement", déclara-t-il, si nous n'allons pas à la conférence, nous ne serons pas représentés; nous n'aurons personne pour exprimer notre pensée.

"Deuxièmement, en face du monde, nous ne sommes qu'une minorité, et les nations étrangères aussi bien que celles des colonies, jugeront mal l'Ulster, si nous faisons bande à part. On nous condamnerait et l'on nous dirait: Vous n'avez pas voulu participer à la conférence, et en conséquence on devra décider sans vous."

Troisièmement, quelques-uns semblent croire que nous aurons à céder quelque chose, mais tant que nous serons là, moi et mes collègues, nous n'abandonnerons rien. Ainsi donc, même si la chose nous répugne, nous ne reculerons pas devant ce que nous considérons être notre devoir, pour le bien-être de notre peuple du nord de l'Irlande."

Les cors causent beaucoup de souffrance mais le Holloway's Corn Cure offre un soulagement prompt, sûr et complet.

JE FAIS TOUT MON MENAGE

Avant de prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je pouvais à peine me trainer.

Cobourg, Ont.—"Depuis des années je souffrais de désordres nerveux et depuis quelque temps j'étais épuisée. Je ne pouvais, la moitié du temps, faire mon travail à cause des douleurs que me causaient mes indispositions périodiques. Des amies me parlèrent du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et me conseillèrent d'en faire l'essai. Il m'a fait du bien et je le recommande hautement. Depuis que j'en ai pris je puis faire mon ménage moi-même. Je connais aussi des amies auxquelles il a fait du bien. Vous pouvez vous servir de ma lettre comme d'une attestation."

—Mme ELLEN FLATERS, Casier 761, Cobourg, Ont.

Nous ne comprenons pas pourquoi les femmes continueraient à souffrir, alors qu'elles n'ont qu'à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour recouvrer la santé.

Depuis quarante ans ce bon vieux médicament, fait de racines et de simples, qui ne contient ni narcotique, ni drogue nocive a été le remède en vogue pour les maladies féminines.

Si vous voulez un bon conseil qui ne vous coûtera rien, écrivez au Lydia E. Pinkham Medicine Co, de Lynn, Mass.

rons mal représentés; nous n'aurons personne pour exprimer notre pensée.

"Deuxièmement, en face du monde, nous ne sommes qu'une minorité, et les nations étrangères aussi bien que celles des colonies, jugeront mal l'Ulster, si nous faisons bande à part. On nous condamnerait et l'on nous dirait: Vous n'avez pas voulu participer à la conférence, et en conséquence on devra décider sans vous."

Troisièmement, quelques-uns semblent croire que nous aurons à céder quelque chose, mais tant que nous serons là, moi et mes collègues, nous n'abandonnerons rien. Ainsi donc, même si la chose nous répugne, nous ne reculerons pas devant ce que nous considérons être notre devoir, pour le bien-être de notre peuple du nord de l'Irlande."

Les cors causent beaucoup de souffrance mais le Holloway's Corn Cure offre un soulagement prompt, sûr et complet.

La Machine à Additionner "THE GEM"

ADDITIONNE, \$15.00, SOUSTRAIT, MULTIPLIE.

Elle fait l'ouvrage aussi bien que les machines qui coûtent \$300.00 ou plus. Si cette histoire vous paraît trop étrange pour être vraie, alors, donnez-nous une chance de vous la prouver. Cette machine est employée par les gouvernements de la Puissance Canada et des Provinces, et par beaucoup de grosses maisons d'affaires du Canada.

CATALOGUE GRATUIT, ECRIVEZ DE SUITE. A.-E. DOCHERTY & CO., Windsor Ont.

"NEPTUNE" EAU DE VICHY

Sources Château-Robert, St-Yorre, Vichy Bassin, France. Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

Recommandée pour les maladies d'estomac, le rhumatisme, la goutte, la gravelle, les coliques néphrétiques, l'albuminurie, le diabète, l'arthritisme et les maladies des organes urinaires.

VICHY-LIMONADE

Embouteillée avec l'Eau de Vichy naturelle des sources mêmes de Château-Robert, près St-Yorre, France.

Un breuvage délicieux garanti contenir du sucre pur et du jus de citron. Le meilleur breuvage pour les enfants. Rien de plus agréable, de plus rafraîch

NOTES LOCALES

MM. Octave Talbot, Roméo Gagné, Robert Bernier, et Mlle Irène Gagné, de Saint-Paul, étaient, la semaine dernière, en visite, chez leur oncle, M. Fortunat Gaudreau et autres parents. Ils ont fait le trajet en auto.

M. l'abbé A. Grenier, vicaire à Jacques-Cartier, a passé quelques jours au presbytère, la semaine dernière.

M. Gérard Boulet, de Montréal, a passé quelques jours chez son père, M. Alphonse Boulet.

Mlle Juliette Gaudreau, après avoir passé une quinzaine à Saint-Paul du Buton, chez ses oncles, MM. Ludger Gagné et Arthur Bernier, est de retour parmi nous, enchantée de son voyage.

1. M. l'abbé Grandbois du séminaire de Québec, était, la semaine dernière, hôte de son beau-frère, M. Maurice Rousseau, C. R.

A VENDRE

2 pianos neufs, 3 gramophones neufs, 1 piano de seconde main. S'adresser à Alfred Doyer, Rue du Dépôt, Montmagny.

M. et Mme Oscar Boulet, de Matane, en voyage de noces, sont les hôtes de leurs frères, MM. Léandrus et Aimé Boulet.

M. Delphis Gaudreau, de Saint-Paul du Buton, était de passage en notre ville, vendredi dernier.

Un bon nombre de nos jeunes gens, sont allés suivre les Exercices militaires avec le 61^{ème} bataillon, de Montmagny à Lévis.

M. et Mme Adélard Bélanger, ainsi que Mlle Bégin sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec et Saint-Pascal.

Les nombreuses publications de mariage, que nous avons eues, dans notre église, depuis trois semaines démontrent bien la prospérité de notre ville, et aussi l'amour du Canadien-Français pour la vie à deux et la famille.

Jeunes gens, continuez, faites votre race nombreuse et forte, et elle survivra.

M. Alexandre Chouinard, nous est revenu, mercredi, d'un séjour d'une couple de semaines, passé à Cap d'Espoir, comté de Gaspé. Heureux mari, il n'a pas goûté aux grandes chaleurs que nous avons eues, la semaine dernière.

Enfin, la pluie nous est arrivée, bien-faisante et bienvenue.

Le dispensaire de tout bien, a écouté les prières de ses fidèles, et dès lundi, nous avions une de ces pluies, tombant en rosée, et ravivant les plantes presque desséchées, abattant la poussière, de nos grandes routes, à la joie des automobilistes et encore plus des pauvres piétons.

M. Edmond Thivierge, M. et Mme Ernest Pouliot, étaient, dimanche dernier, à la Tuque, chez M. Arthur Domperie.

Les contribuables du quartier sud, ont demandé par requête au conseil, de leur faire des canaux d'égouts. Ils ont parfaitement droit, mais la question qui se pose est de savoir, si le bureau d'hygiène Provincial, laissera écouler ce quartier dans les rivières qui l'entourent.

La mort subite et inattendue de M. Joseph Fournier, à Toussaint, survenue, dimanche après-midi, a empêché la fanfare de donner son concert dans le kiosque du Parc de M. Albert Normand, ce jour-là. Vu la proximité de la demeure du défunt, on a cru devoir différer à dimanche prochain, le 17 juillet, la tenue de ce concert, et il n'y a aucun doute que les citoyens de Montmagny, apprécieront cette marque de sympathie donnée à la famille de ce vénérable vieillard.

Mlle Amanda Gagné est revenue enchantée d'un voyage de quelques jours à Montréal, où elle était l'hôte de parents et amis.

Après un séjour d'un mois passé au milieu de nous, Mme Cyrille Gagné et ses enfants sont retournés à Fort Frances, enchantés de leur voyage.

M. Proculus Thibault, de la Tuque, passe quelques jours dans sa famille.

AVIS

Il est strictement défendu d'aller cueillir des fruits, fraises, framboises, bleuets, etc., sur les terrains du Rocher Noir, à partir de chez M. Charles Minville à aller chez M. Arthur Coulombe. Par Ordre.

Des Réductions sans précédents. Venez faire vos achats pendant juillet. Nous ne refuserons aucune offre raisonnable pour toutes nos marchandises lavables.

GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

Mme Norbert Cloutier et son fils, Raoul, sont allés passer quelque temps au Lac Trois-Saumons.

Mme Octave Beaubien est allée passer un mois à Saint-Roch des Aulnaies, chez sa sœur, Mme Thomas Gosselin.

JEUNE FILLE DEMANDEE

On demande immédiatement une jeune fille pour ouvrage général de bureau, une sachant la sténographie serait préférée. S'adresser Au Bureau de Notre Journal.

Mlle Alice Paquet, Alice Rousseau, ainsi que M. Robert Rousseau, ont passé la semaine au Lac Trois-Saumons, les invités de Mlle Renée Cloutier.

M. le Dr Grondin, de Québec, était à Montmagny, au commencement de la semaine.

Mlle Eva Guimont est partie, mardi, pour une promenade de deux mois à Campbellton et Caracquette.

Mlle Jeanne Boucher, de Québec, était en visite, dimanche, chez son amie, Mlle Maria Létourneau.

M. Amédée Létourneau, de Québec, était de passage à Montmagny, dimanche chez des parents et amis.

M. et Mme Amédée Michaud, et leur fille, de Québec, sont venus passer le dimanche chez MM. Joseph Méthot et J.-P. Guay.

POUR CETTE SEMAINE, CHEZ GEO. E. FOURNIER

20 doz. de bas, de 75 cts pour 25 cts 50 doz. de bas de \$1.00 et \$1.25 pour 39 cts. 50% de réduction sur tous nos chapeaux. 50% de réduction sur tous nos habits d'enfants. Venez voir ces marchandises. GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

Mlle Jeanne Paquet et Gabrielle Tremblay sont allées passer quelques jours à Saint-Roch des Aulnaies, cette semaine.

Laurentine House

Hôtel de Touristes

QUAI RIVIERE-OUELLE

Pointe-aux-Orignaux,

Co. Kamouraska.

Ouvrit le 1^{er} juin. Chambres et pension de première classe. Bain de mer d'eau salée. S'adresser au propriétaire.

ARCISSE LEMIEUX.

Mmes Amédée Beaubien et Albert Bender sont parties pour un voyage d'un mois à Sainte-Anne des Monts.

M. David Rioux, E.E.D., de Rivière du Loup, était de passage à Montmagny, lundi dernier.

M. F. E. Gendron, représentant de "Travelers Ins. Co." de Québec, était de passage en notre ville, par affaires, au commencement de la semaine.

MM. Eugène Tremblay, de Saint-François, et G. Alfred Lamarre, de Saint-Valier, étaient de passage en notre ville, mardi.

Donne un parfum agréable

au plus simple repas.

LE THÉ "SALADA"

est pur, sain et délicieux.

Envoyez-nous une carte postale pour en avoir un échantillon gratuit, en ayant soin de dire quel prix vous payez actuellement et si vous faites usage de thé noir, vert ou mélangé. Adressez: SALADA, Montréal

TRES INTERESSANT

Coton jaune, 34 10c

Coton jaune, 36 12c

Coton jaune, ex- 15c

Coton jaune, 36 pouces 40c et 22c

COTON BLANC, Shirting, 35 pou- 13c

Shirting, 36 pou- 15c

Ca du bon sens n'est-ce pas notre fête

16c 29c 39c 3c à 23c \$1.49

1 LOT D'INDIENNE, Valant 25 cts.

1 LOT D'ETOFFES A ROBES, Valant 50 cts.

1 LOT DE MOUSSELINE POUR ROBES Valant 60 cts

1 LOT DE RUBAN, Valant de 8c à 50 cts

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

1 LOT DE JUPES BLANCHES, Valant \$3.50

GRANDE FETE AUX ANCIENS PRIX

Du 18 Juillet au 15 Sept.

CHEZ H. SIMARD Enrg.,

50, rue St-Jean-Baptiste, - Montmagny.

POUR VOUS MESDAMES

Nous venons de recevoir en bas des prix du manufacturier un grand lot de marchandises que nous offrirons durant la fête aux anciens prix, comme suit :

Lisez attentivement et retenez bien ces prix.

Prix de la Fête

Bas de coton noir, pour dames, 50c, 25c

Bas en fil noir, pour dames, 60c, 29c

Souliers blancs, semelles et talons en caoutchouc, valant \$2.25, pour 98c

Bottines blanches, pour dames, valant \$3.50, pour \$1.49

200 paires de Souliers blancs, ce qu'il y a de plus nouveau, \$3.50 pour \$2.49

1 lot de Bottines pour dames, 2, 2 1-2, valant \$5.00, pour \$1.75

Bottines en kid noir, pour dames, valant \$6.50 pour \$3.99

Bottines pour fillettes, valant \$4.50, pour \$2.98

Camisoles pour enfants, valant 35c, pour 19c

Souliers en kid et cuir verni, pour dames, valant \$5.00, pour \$1.98

BAS ! BAS ! BAS !

Un lot de Bas de coton, pour dames, 25c

Un lot de Bas de fil, pour dames, 29c

Un lot de Bas de coton blanc, pour 39c

EXTRA FIN

Bloomers en balbriggan, pour dames, 39c

Soyez une des premières. Venez les voir. Dites-le à vos amis et en foule.

UNE MINUTE D'ATTENTION, S. V. P.

Duck Overall, 29c

Flanellette blanche, 25c pour 15c

Flanellette blanche, 30c pour 19c

Flanellette rayée, 28c pour 16c

Flanellette rayée, 35c, pour 18c

COTON A CHEMISES

Pour chemises de travail, 30c pur 19c

Patrons foncés, 35c pour 25c

Extra, 45c, 29c

Pour 29c

Qu'en pensez-vous de notre fête ?

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

1 LOT DE CHEMISES DE TRAVAIL, Valant \$1.75.

Sachons préparer l'avenir

Assurons-nous contre l'imprévu!

Ne voir que le présent, c'est agir à la façon des vierges folles de l'Évangile.

Prévoir, se précautionner contre les événements adverses, voilà la seule sagesse.

Procurez-vous des assurances:

Sur la vie.

Sur les accidents.

Sur la maladie.

Sur les automobiles.

Sur la propriété immobilière.

Contre l'incendie, etc., etc.

Adressez-vous aux bureaux du Notaire JOS.-C. HEBERT, Montmagny.

SPECIALITE: Assurances sur la responsabilité des patrons.

Dans toutes les fabriques et unises, les accidents peuvent arriver tous les jours.

Le patron soucieux de ses intérêts doit se protéger de façon à ce qu'il ait un maximum de sûreté avec un minimum de déboursés.

Les clients qui s'adresseront à nous auront affaire aux compagnies d'assurances les plus sérieuses et les plus solides financièrement.

Décès: Le 9, a été inhumé Joseph Paul Emile Roland, enfant de M. et Mme Achille Pouliot, décédé le 7, à l'âge de 3 ans et 3 mois.

Nos sympathies aux parents affligés.

Le 13, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Fournier à Toussaint, décédé subitement dimanche dernier à l'âge de 77 ans.

Nous donnerons le compte-rendu de ses funérailles dans notre prochain numéro.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. et Mme Léon Marquis, ainsi que leur fillelette Jeannette, de Montréal, ont passé quelques jours chez leur père, M. Thomas Fournier et chez leur oncle, M. Louis Corriveau. Ils se sont ensuite rendus à Rivière du Loup, visiter d'autres parents.

Mlle Anita Boulet est revenue, lundi, d'un voyage de quelques jours à Parent et Québec.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent, donné par la Municipalité de Saint-Pierre, de Montmagny, qu'un règlement municipal, a été adopté, et est maintenant en force, imposant une amende de \$5.00 à quiconque, trottera sur le pont de fer, qui traverse la rivière du sud dans cette municipalité.

Par ordre: Zotique Proulx, Maire.

CHARBON ! CHARBON !

A la fin de juillet, j'aurai en mains plusieurs tonnes de charbon "Eagle", que je vendrai à un prix exceptionnel. Il serait bon de profiter de l'occasion.

Jos. Fournier,

BAS DE LA PAROISSE, MONTMAGNY.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siege Social: MONTREAL

Capital Payé et Surplus \$ 4,300,000.00

Actif total, au-delà de \$40,000,000.00

110 SUCCURSALES

dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et L'île du Prince-Edouard.

1.—Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an: les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

2.—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argent confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ses dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3.—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

Succursale à Montmagny:

G.-R. PERUSSE, Gérant.

Pour la Grande Fête aux Anciens Prix

Du 18 Juillet au 15 Sept.

CHEZ H. SIMARD Enr.

LE MAGASIN AUX GRANDES OCCASIONS

50, Rue St-Jean-Baptiste, - MONTMAGNY.

(En face de la rue de la Station)

Naissances:—

Le 10, Marie Eugénie Jeannette, enfant de M. et Mme Joseph Gendreau Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Fournier, oncle et tante de l'enfant.

Le 11, l'épouse de M. Ernest Guillemette, une fille Marie Cécile Clara Rita. Parrain. M. Delphis Blanchet, grand-père, marraine, Mme Emile Larcher.

Le 12, Mme Arthur Lemieux, une fille, Marie Reine Claire Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Maxilien Gaumond, oncle et tante de l'enfant.

Mariages:— Le 11, M. Alfred Martin, fils de Pierre, d'East Angus, a épousé Mlle Albertine Coulombe. M. Zéphirin Coulombe servait de témoin à sa fille et le marié était accompagné de son beau-frère, M. Eugène Gosselin.

Le même jour, ont été unis dans les

liens du mariage M. Philippe Narcisse Michaud et Mlle Marie-Anne Emma Kirouac.

Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs, MM. Narcisse Michaud et Jules Kirouac.

Le 12, a été béni l'union de M. Joseph Isaac Joncas, de Mont-Joli, avec Mlle Cécile Coulombe.

MM. Téléphore Coulombe, Maire, et Pierre Joncas, servaient de témoins aux nouveaux époux, leurs enfants.

Le même jour, a été célébré le mariage

de M. Joseph Georges Adélard Guy, fils de Joseph, de Sainte-Anne de la Pocatière avec Mlle Rose-Anne Boudreau, fille d'Herménégilde.

M. Guy servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son oncle, M. Désiré Tremblay.

A tous ces nouveaux époux, nous souhaitons un bonheur sans lendemain.

M. Xavier Proulx, de Grand'Mère, passe quelques jours en notre ville, chez des parents et amis.